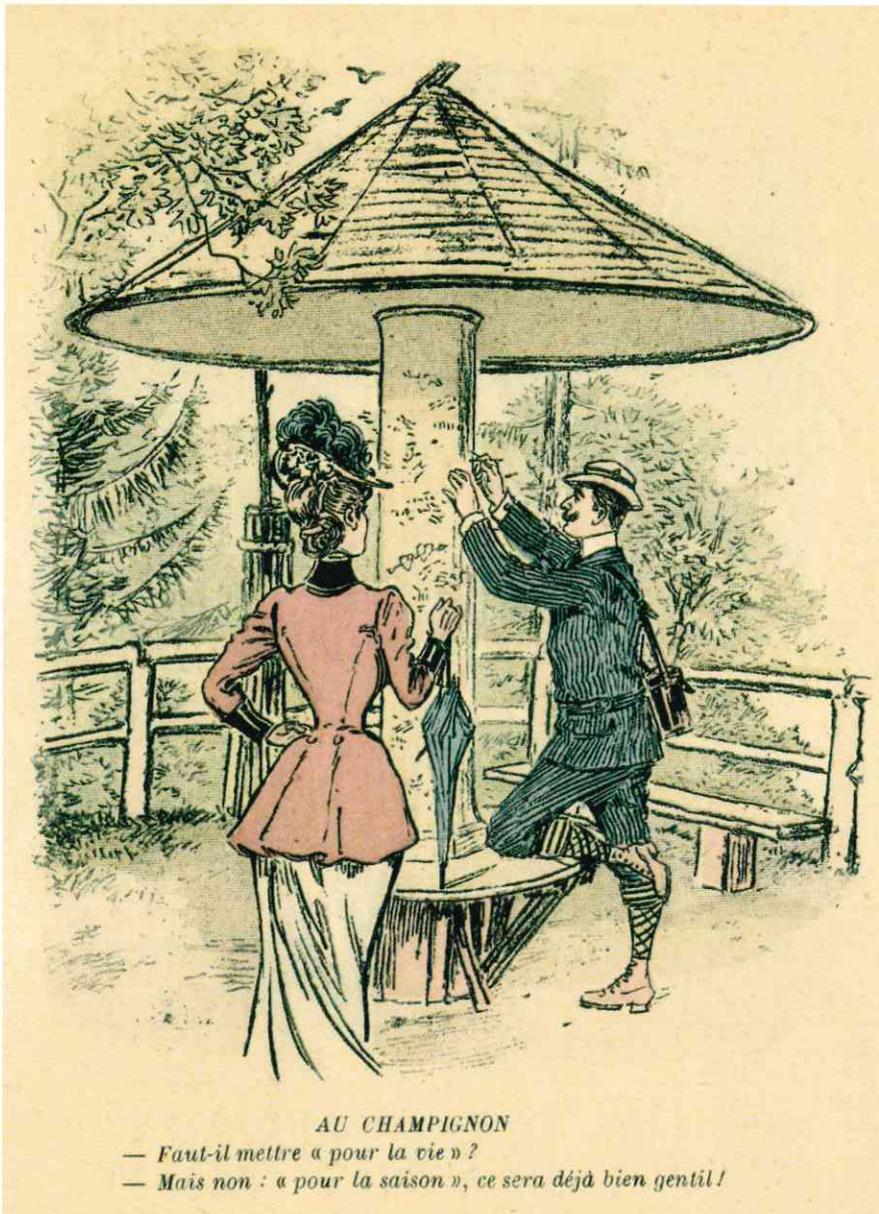


Histoire et Archéologie spadoises.

Villa royale Marie-Henriette

SPA.

BULLETIN TRIMESTRIEL



Septembre
2010

Bureau de dépôt 4900 SPA

HISTOIRE ARCHEOLOGIE SPADOISES

MUSEE DE LA VILLE D'EAUX - VILLA ROYALE MARIE-HENRIETTE

asbl
Avenue Reine Astrid, 77b
4900 Spa

L'asbl *Histoire et Archéologie Spadoises* assure la gestion des Musées de la Ville d'eaux.

Les Musées de la Ville d'eaux sont accessibles :

De 14 à 18 h.

- tous les jours

du 1^{er} juillet au 30 septembre

durant les vacances scolaires de Pâques et de Toussaint

- les week-ends de début mars à fin novembre

Fermeture hebdomadaire : le mardi

Ouverture pour les groupes sur demande préalable

Le prix d'entrée est de 3 € pour les personnes individuelles, 2 € pour les groupes, et 1€ pour les enfants.

Les membres de l'ASBL, leur conjoint et leurs enfants de moins de 15 ans ont la gratuité.

La revue *Histoire et Archéologie Spadoises* est un trimestriel qui paraît en mars, juin, septembre et décembre.

La cotisation annuelle est de 15 € (n° de compte: 348-0109099-38). Les anciens numéros sont disponibles au prix de 3,75 € au comptoir du musée ou au prix de 5 € par envoi postal.

! A vos agendas 2010 !

Les 4 et 5 septembre, dans les jardins de la Villa Royale, le *Spa Garden Event*.

Les 11 et 12 septembre, *Journées du Patrimoine* de 15 à 17 h. animation gratuite autour de la réalisation des Jolités.

Illustration de couverture

Au champignon par Maurice de Bonvoisin dit Mars (1849-1912) in *La Vie à Spa* [1905]

Septembre 2010
36^{ème} année

Éditeur responsable: Mme Juliette COLLARD
57 Boulevard Renier

4900 Spa – Tél.: 087/77.33.56

Tirage trimestriel du bulletin: 500 exemplaires.

Les auteurs conservent seuls la responsabilité des articles insérés.

Avec le soutien de la Communauté Française.



Bois de Spa (Coll. René Sart)

BULLETIN N°143 Sommaire

Animations gratuites dans le cadre du Printemps des Musées et des Journées du Patrimoine

par M-C. Schils 98

Arbre de Vie, fontaine et tradition remaclienne de la Sauvenière à Spa (2^{ème} partie et fin)

par Pierre P. Koumoth 99

Des œufs de Spa !

par René Sart 108

Souvenirs de Jean Henrard

par Jean Toussaint 112

Les jeux d'enfants de la Place Verte dans les années 1920

par Jean Henrard 113

Animation : La Naissance de la Gravure

par Annick Jean 125

Spa dans le 9^{ème} Art (complément)

par Marc Joseph 127

Le sort des plus démunis à Spa à la Belle Epoque : la Conférence de Saint-Vincent de Paul (1888-1893)

par Marc Lamboray 129



Animations gratuites dans le cadre du Printemps des Musées et des Journées du Patrimoine

En 2006, le Musée de la Ville d'eaux sauvgardait le dernier atelier de tournage encore opérationnel à Spa. Réinstallé dans la Villa Royale, cet atelier a été remis en fonctionnement à l'occasion du Printemps des Musées, le 16 mai dernier, illustrant à merveille la thématique « Matières », choisie cette année par la Communauté française.

Plusieurs artisans, tourneurs et décoratrices, ont ainsi perpétué devant un public admiratif les gestes séculaires des fabricants de jolités (Bois de Spa). Une occasion, assez rare aujourd'hui, d'admirer un savoir-faire en péril. Le tout complété par la visite des 300 pièces exposées au Musée de la Ville d'eaux. Si vous n'avez pas eu la possibilité d'être des nôtres, sachez que la même animation agrémentée d'une projection de films documentaires inédits sur la fabrication des jolités sera proposée **les 11 et 12 septembre prochains, de 15 à 17h**, lors des Journées du Patrimoine¹.

Marie-Christine Schils



Micheline Crouquet et Catherine Hanse



Eric Duchêne

¹ Les Journées du Patrimoine : voir aussi page 128.

Arbre de Vie, fontaine

et tradition remacliennne de la Sauvenière à Spa

(2^{ème} partie et fin)

4 Le pommier sauvage et l'Arbre de Vie de saint Remacle à la Sauvenière

La solution recherchée pour expliquer l'origine de l'Arbre de Vie de saint Remacle viendrait du pommier sauvage (*Malus acerba* MÉLAT), une espèce ubiquiste mais jadis bien plus répandue qu'aujourd'hui dans nos chênaies ou nos fagnes acidophiles², à l'état d'arbustes ou de buissons, et dont les « pommes sauvages semblent avoir été recherchées de tout temps », comme l'écrivait l'Abbé J. Bastin, qui relevait déjà l'existence d'un verger des moines à l'Abbaye de Stavelot-Malmédy en 1188, le *pomerium dominorum*³. Connu sous le nom de *mêlée/malée*, cet arbrisseau poussait aussi à proximité de ruisseaux, comme le *Rû des Malées* à Fay, voire même de fontaines, comme *alle mellee d'allenfontaine* à Lierneux en 1471⁴, une mention précieuse pour la suite de notre propos. C'est les greffes opérées jadis par les moines sur des sauvageons de cette espèce qui auraient assuré l'essor de la pomoculture dans les environs de Malmédy, ce qui constituait une aubaine dans une région considérée comme « *Terra ... non segetibus, non pomiferis arboribus apta* », où le terme « pomme » désigne toutefois l'arboriculture fruitière dans son ensemble, ce qui tempère ce jugement sévère.

Pour une raison non encore élucidée, le pommier sauvage a jadis joué le rôle d'arbre de limite, ce qui surprend pour un arbuste dont la durée de vie ne dépasse pas un à deux siècles. En région spadoise, cet usage est encore attesté dans un document de 1665 relatif à l'abornement entre les forêts du prince-évêque et les bois de la communauté de Spa, où un rena (borne) est placé devant lui, de même que devant un chêne à l'image de la Vierge Marie situé sur la même ligne de démarcation, non loin de lui⁵. A Retinne, une *vôye Bacômèlèye*, qui délimitait ce village de Fléron, est citée dès 1325⁶. Près de la frontière allemande, les différents records relatifs aux limites du pays de Montjoie relèvent la présence d'un *apfel bäumgen*, « petit pommier » qui a disparu pour céder la place à une petite croix accompagnée d'une pierre jouant le rôle de borne, sans que nous ne sachions s'il convient d'établir ici un lien entre la « sauvage

² TANGHE, M., *Contribution à l'étude de la végétation forestière de la Haute Belgique*, in *Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique*, 97, 1964, p. 44 ; Hautes Fagnes, 1967/4, p. 164, photo de pommiers sauvages isolés dans la fagne du Tanneheck (J.-M. Groulard).

³ BASTIN, J., *Les plantes dans le parler, l'histoire et les usages de la Wallonie malmédienne*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1939, pp. 52-56, § 45-46.

⁴ Ibid. ; REMACLE, L., *Toponymie de Lierneux*, Liège, 1990, p. 85, s. v. *mèlèye*. Sur cette question, voir aussi infra, n. 27.

⁵ MARQUET, *op. cit.* (n. 2), p. 128.

⁶ MORNARD, J., *Toponymie de Retinne*, in *Bulletin du Cercle historique de Fléron*, septembre 1982, pp. 19-20.

mêlée » et cette croix⁷. En 1819 encore, les Archives du Cadastre mentionnent un *champ à la melaye* à la limite de Stavelot et de Bévercé, ainsi qu'un *champ de rouge melaye* délimitant Bellevaux de la cité abbatiale⁸.

Sur le plan religieux, c'est dès le XI^e siècle que sont attestées des statues en bois, parfois même de pommier, de la Vierge à l'Enfant de type *Sedes Sapientia*, où Marie exhibe volontiers une pomme qu'elle semble parfois offrir à son fils en un geste d'amour qui rappelle celui effectué alors par la jeune fille à son futur époux en sorte de lui offrir symboliquement son cœur⁹. Toutefois, comme l'a reconnu M. Pastoureau¹⁰, ce geste évoque davantage la mère féconde qui a enfanté Jésus pour l'offrir aux hommes, celui d'une « nouvelle Ève », rédemptrice cette fois. Exceptionnellement en effet, ce fruit est exhibé par sainte Anne dont nul n'ignore qu'elle patienta de longues années avant d'enfanter la future mère de Jésus¹¹. Cette représentation de la Vierge est attestée sur la châsse de saint Remacle (XIII^e siècle) conservée en l'église de Stavelot, ainsi que sur une statue en bois, légèrement postérieure, déposée à l'Institut Saint-Remacle, laquelle ne serait autre que la Vierge miraculeuse qui était jadis invoquée dans la crypte de la cité abbatiale¹². Cette image de la Vierge à la pomme était donc bien ancrée au pays de saint Remacle, en particulier comme figure de fécondité.

⁷ PAQUET, M., *Aux confins des anciennes seigneuries de Montjoie et Butgenbach. La frontière des duchés de Juliers et Luxembourg en 1791*, Saint-Vith, 2004, pp. 14, 16, 18, 25 et 45. Cet arbuste marquait-il anciennement la présence d'une source disparue ? Au 18^e siècle en tout cas, sur la même ligne, on relève un *Haagendorn oder Brunnen* à la source d'un ruisseau de limite, l'aubépine étant une autre espèce plutôt acidophile, compagne du pommier sauvage (supra, n. 22). Ajouter de WALQUE, J., *A la recherche d'une route romaine dans la Brackvenn de Hattlich*, in *Hautes Fagnes*, 1955/3, pp. 142-144, qui commente le toponyme *Apfelbaum Herrestadt*, un relais avec abreuvoir (?) sur la voie de l'ancien ermitage de Reinard, utilisé pour le repos méridien des troupeaux d'après un record de 1649 précisant les limites de parcours de ceux-ci pour les villages de Mutzenich et de Lauscheid. Ici aussi, le pommier isolé aurait indiqué la présence d'une source située sur une limite, comme le ruisseau qu'elle générerait, ce qui en faisait conjointement un arbrisseau de limite.

⁸ ROBERT, F., *Nos arbres (XII)*, in *Chronique de la Société royale Le Vieux-Liège*, T IV/8, n° 274, octobre-décembre 1990, p. 60, Stavelot, 14 et 15.

⁹ Catalogue d'exposition *Rhin-Meuse. Art et Civilisation 800-1400*, Cologne-Bruxelles, 1972, p. 187, C. 15, *Sedes Sapientiae* en bois de pommier du diocèse de Trêve (?), datée du milieu du XI^e siècle

¹⁰ PASTOUREAU, M., *Bonum, malum, pomum. Une histoire symbolique de la pomme*, in M. Pastoureau éd., *op. cit.* (n. 6), p. 172.

¹¹ Catalogue d'exposition *Unsere Liebe Frau*, Rathaus Aachen, 7 Juni – 14 September 1958, p. 73, n° 125, Abb. 38, Heilige Anna Selbtritt, um 1400 (Hannover, Landesgalerie).

¹² Catalogue d'exposition *Images de la Vierge conservées dans les doyennés de Stavelot, Malmédy, Saint-Vith, Vielsalm et Bullange*, Musée de l'ancienne Abbaye de Stavelot, 16 juin – 23 septembre 1979, p. 2 et p. 16-17, n° 16.

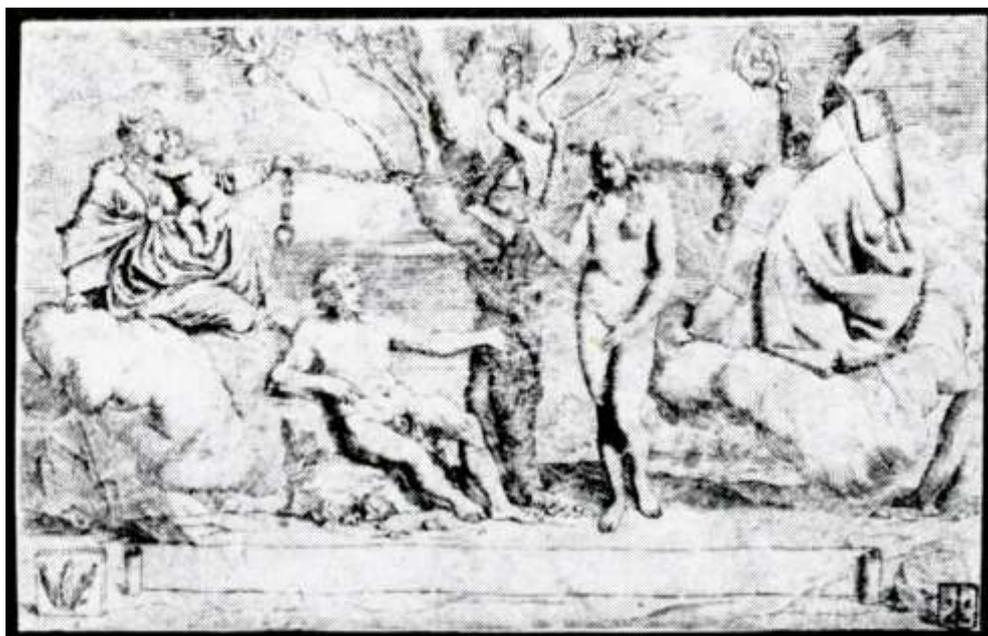


Figure 5 - « Paradis terrestre liégeois », gravure de Michel Natalis, XVII^e siècle, Liège, Cabinet des estampes de la Ville de Liège (d'après George, *op. cit.* [n. 18], p. 81, n° 31)

Sur une curieuse gravure liégeoise de Michel Natalis du XVII^e siècle (fig. 5), qui figure Ève offrant la pomme à Adam assis au pied de l'Arbre de la Connaissance du bien et du mal, la Vierge à l'Enfant semble s'enchaîner à cet arbre, au même titre que saint Lambert qui lui fait face, ce qui signifie que le pommier se fait alors Arbre de vie, gage de fécondité rédemptrice pour la Vierge à l'Enfant et de salut éternel pour l'évêque, en référence aux titulaires de la cathédrale de Liège, lesquels étaient aussi ceux de Sart-lez-Spa¹³. Les affinités stavelotaines du prélat liégeois, représenté sur la châsse de saint Remacle, ne sont sans doute pas étrangères à cette composition érudite qui, par ailleurs, confirme l'interprétation proposée ci-dessus à propos du retable de saint Remacle. En fait, le chêne christianisé par saint Lambert répondait, à sa façon, à l'Arbre de Vie terrestre de saint Remacle, un pommier conçu comme le reflet de celui qui poussait dans le verger céleste. Ces deux approches différentes semblent bien avoir laissé des traces aux limites des territoires abbaciaux ou épiscopaux, antérieurement considérées comme sacrées.

Enfin, en relation avec le *Pied de saint Remacle*, mentionnons ici la pierre dite du *Pas d'âne*, dans la *Jocunda Fania*, située à la limite des communes de Wanne et de Grand-Halleux, anciennement point trifonnière entre l'Abbaye de Stavelot, le Comté de Salm et la Seigneurie de Thommen¹⁴. Cet âne serait en fait celui de la fuite en Égypte de la Sainte Famille, lequel, au terme d'un bond prodigieux qui rappelle celui du Cheval Bayard, serait passé en ce lieu en imprimant l'empreinte de son sabot dans cette pierre de limite où les femmes désireuses de mettre un terme à une trop longue stérilité étaient invitées à poser le pied¹⁵. Si l'histoire ne nous dit pas si cette pierre était jadis ombragée par un pommier sauvage, elle

¹³ Catalogue d'exposition (n. 18), p. 81, n° 31, où les auteurs de la notice ont interprété à tort l'Arbre de la connaissance du bien et du mal, avec le serpent enlacé autour de lui, comme le perron liégeois.

¹⁴ FONTAINE, S., *La pierre du Pas d'âne*, in *Hautes Fagnes*, 1982/4, pp. 191-198.

¹⁵ *Ibid.*, p. 194. Lors de la fuite en Égypte, la sainte Famille aurait trouvé refuge dans un sycomore creux, un arbre fruitier proche du figuier et devenu célèbre dans les légendes chrétiennes sur ce thème : HERMSEN, E., *Lebensbaumsymbolik im*

suggère néanmoins un lien entre une pierre à cupules et la Vierge à l'Enfant comme gages de fécondité. Si nous ajoutons le *Pas saint Remacle* situé à Targnon sur l'Amblève, nous appréhendons mieux cette *Fagne de saint Remacle* qui constituait anciennement une possession de Stavelot, ce qui faisait du saint un « Ardennais d'élection divine, Fagnard de ministère », pour reprendre la formule originale de l'Abbé N. Al. Fauchamps¹⁶.

Ces considérations invitent à envisager la présence ancienne d'un pommier sauvage près de la source de la Sauvenière et de son antique pierre de fécondité à cupules¹⁷. Sans doute l'évêque a-t-il même résidé sur place, vivant en ermite dans une cabane aménagée plus tard en ermitage puis en chapelle, comme le propose d'ailleurs l'auteur des *Amusemens des eaux de Spa*¹⁸, se nourrissant de fruits produits par divers végétaux acidophiles, comme la pomme, la myrtille ou la nèfle, un régime végétarien arrosé par l'eau d'une source sans laquelle l'installation d'un ermitage eut été impossible. Cette proposition trouve un écho dans divers documents anciens qui attestent la présence d'un arbre, jouxtant volontiers une croix, planté dans un espace défriché devant la maisonnette d'ermites installés en forêt, apparemment un Arbre de Vie chrétien dans la mesure où ils apparaissent parfois occupés à méditer sur la mort en tenant un crâne humain entre les mains, comme dans une peinture anversoise attribuée au Maître de Broederlam¹⁹.

Sur le haut-relief de l'église de La Roche (fig. 6), une œuvre du XIX^e siècle, c'est un saint Remacle ermite que nous reconnaissons sous l'arbre qui se dresse à l'entrée de sa grotte, occupé ici à tancer le loup qui venait de dévorer son âne et qui avait peut-être été délogé de sa tanière²⁰. L'Arbre de Vie du retable de Stavelot, approché par saint Remacle, ne serait donc que la version céleste d'un Arbre de Vie terrestre, celui dont le souvenir est illustré sur la gravure de 1762 (fig. 2a).

C'est la disparition de cet arbuste en ces lieux, peut-être physiquement victime de son succès à l'image du chêne à la Vierge de Montaigu dont les femmes stériles emportaient un fragment comme gage de fécondité²¹, qui aurait conduit à consommer l'eau de la source aussi bien pour ses vertus curatives

Alten Ägypten, Köln, 1981, S. 87. Ici, c'est l'arbre de la déesse égyptienne du sycomore, pourvoyeuse des produits végétaux des jardins et vergers, qui était ainsi habilement christianisé.

¹⁶ FAUCHAMPS, N. Al., Deux saints, Ardennais d'élection divine, Fagnards de ministère, in *Hautes Fagnes*, 1959/1, pp. 3-21, en particulier p. 18 et n. 1 (« Les « pas » Saint Remacle »).

¹⁷ Sur ces pierres à cupules, voir Dr Phn RIBON, P., *Pierres qui guérissent*, Lyon, Horvath, 1993, pp. 23-36, en particulier p. 31 pour une cupule en forme de pied et p. 35 pour une pierre fécondante couverte de cupules (photos).

¹⁸ Voir *op. cit.* (n. 3), p. 92.

¹⁹ KOUMOTH, P., *Tilleuls et croyances religieuses dans la province de Liège*, Verviers, La Dérive, 1994, pp. 111-116, en particulier p. 113, figure 13, qui représente, à l'arrière-plan d'une peinture attribuée au Maître de Broederlam (environ 1400), un ermite qui porte un crâne humain entre les mains et médite sous un arbre fruitier, apparemment un pommier, planté sur un socle circulaire semblable à celui de notre figure 2b, au milieu d'une forêt défrichée, en bordure d'une rivière poissonneuse et devant un modeste oratoire. Ajoutons les ermitages de Hombiet et de la Chantoire, près de Verviers, d'après un lavis d'Antoine le Loup, où la présence d'arbres devant l'édifice est encore attestée : DEN DOOVEN P., *Histoire du château de Franchimont*, Dison, 1970, p. 96 (photo).

²⁰ Voir *op. cit.* (n. 9), p. 66, fig. 32.

²¹ CORVOL, *op. cit.* (n. 15), pp. 233-234.



Figure 6 - Saint Remacle et le loup, haut-relief de l'église de La Roche-en-Ardenne, XIX^e siècle (d'après Lemeunier, op. cit. (n. 9), p. 66, fig. 32).

que fécondantes, alors que la cueillette d'une pomme sauvage n'est pas exclue à l'origine. Pour sa part, la pierre du *Pas d'âne* était placée en un lieu où la tradition n'a pas retenu la présence d'une source, pas plus d'ailleurs que celle d'un pommier sauvage. Il est clair que la désacralisation progressive du site de la Sauvenière à la fin de l'Ancien Régime, bien illustrée par la disparition de la chapelle Salamanque, ne facilite pas l'enquête. En effet, les « miracles » de saint Remacle cédèrent la place à une évaluation plus objective des résultats thérapeutiques, basée de longue date sur la seule consommation d'une eau dont les vertus étaient reconnues par les médecins de l'époque, ce qui s'explique, notamment, par la présence de sels ferreux susceptibles de corriger les anémies ferriprives et leurs éventuelles conséquences en matière d'enfantement²².

5 Pommier abbatial contre chêne épiscopal ?

Il apparaît ainsi que le site de la Sauvenière, proche d'une très ancienne limite territoriale et dont le statut de « fontaine ecclésiastique » s'est maintenu jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, semble bien avoir vu s'ancrer auprès de sa source l'Arbre de Vie de saint Remacle, tel qu'il apparaît dans le retable de Stavelot. Cette tradition aurait laissé des traces jusqu'au XIX^e siècle, explicable peut-être par l'action purificatrice sur les eaux de source attribuée à ce saint²³, mais davantage par l'existence d'anachorète que le saint aurait menée en ce lieu sylvestre très modestement transformé en image du verger céleste, suivant en cela les pratiques érémitiques de l'époque. Si cette évolution des légendes est reconnue par les folkloristes pour des œuvres littéraires populaires²⁴, cela pourrait avoir été aussi le cas pour le retable médiéval de Stavelot dont le prestige fut jadis considérable. Néanmoins, comme le notait Fr. Cantalapedra à propos de saint Antoine de Padoue : « la légende est rarement imagination pure, si tant est que celle-ci existe. Elle se fixe, se cristallise autour du réel. Ce dernier est à la source de toute opération créatrice »²⁵. En d'autres termes, dans le tympan du retable, le pommier céleste vers lequel saint Remacle tend la main pour en saisir un fruit ne serait que l'écho amplifié d'un arbre fruitier sauvage qu'il aurait rencontré lors de ses pérégrinations aux limites de l'abbaye qu'il venait de fonder et dont il aurait d'ailleurs perçu l'intérêt économique autant que religieux. Sa probable présence aux abords de la source, à une époque reculée, pourrait y avoir heureusement complété les vertus attribuées à la pierre de fécondité devenue le *Pied de saint Remacle*. Par ailleurs, la fragile hypothèse du pommier sauvage comme marqueur isolé de la présence de sources dans les vastes étendues fagnardes ne serait pas étrangère à l'Arbre de Vie d'ermitages disparus, voire oubliés.

²² PIRONET, L., *Fontaines et fécondité*, in *Histoire et Archéologie spadoises*, n° 48, décembre 1986, pp. 171-181 ; ID., *Les rites aux fontaines fécondantes dans les pays voisins*, in *Histoire et Archéologie spadoises*, n° 49, mars 1987, pp. 29-40.

²³ DELARUE, MÉLARD, *op. cit.* (n. 18), pp. 194-196, s. v. Remacle.

²⁴ ROUSSEAU, F., *Légendes et coutumes du pays de Namur*, Bruxelles, 1920, p. 34 ; ROLAND, P., *Horion-Hozémont. Ses rues, ses lieux-dits. Vocabulaire toponymique de Horion-Hozémont*, s.d., pp. 133-144, 336, qui commente le *Pas Saint-Martin*, une empreinte laissée dans la roche par un évêque de passage dans cette région.

Notons enfin que le choix de la mûlée comme arbre de limite, une fonction où il concurrence parfois le chêne, s'expliquerait par des considérations d'ordre religieux²⁶, tant le chêne des sabbats diabolisés constituait une source de pratiques proscrites par l'Église en matière de fécondité mais auquel « l'arbre à l'image », celle de la Vierge à l'Enfant, voire de saint Lambert, apporta une solution pragmatique, encore qu'imparfaite.

Sur le terrain pourtant, le pommier de la tradition abbatiale se serait souvent effacé devant le chêne du prince-évêque soucieux d'utiliser ce dernier pour marquer avec autorité les limites de son territoire²⁷, en chargeant cet arbre d'une valeur sémiologique remarquable, d'autant que la postellerie de Stavelot relevait du diocèse de Liège. Il n'est même pas exclu que le chêne (?) de la Sauvenière, voire l'arbre qui domine le Groesbeek sur diverses figurations anciennes du site, sans oublier le chêne vétuste de la Géronstère²⁸, aient été plantés à dessein par le prélat liégeois, certes respectueux d'une antique tradition qui voulait que l'on plantât un arbre auprès d'une source, mais en imposant le sien, le chêne. Là se trouve peut-être une des raisons de cette coexistence insolite de deux arbres, aussi différents l'un de l'autre, sur certaines limites anciennes de la région spadoise, mais aussi le choix opéré par Antoine le Loup, mal informé peut-être des tensions entre clergé régulier et séculier. C'est bien cette situation qui aurait engendré la curieuse gravure de 1762 (fig. 2a) où cohabitent deux arbres, un chêne (?) vigoureux et un pommier élancé.

6 De saint Remacle à saint Philibert

En relation avec la légende du loup de saint Remacle, précisons que le bestiaire médiéval présente volontiers ce carnivore comme un monstre dévorant, en particulier de l'âne qui accompagnait des évangélistes ou de pieux voyageurs de France, comme saint Just, saint Hilaire ou encore saint Malo²⁹. C'est cependant la personne de saint Philibert qui retiendra ici notre attention, un abbé vénéré de longue date dans les régions de Bretagne, de la Loire et de la Seine Maritime³⁰. En effet, une illustration du *Kalendarium annale benedictum*, édité à Augsbourg en 1675, met en scène ce saint mitré, muni de sa

²⁵ In *Ecclesia*, n° 99, 1958, p. 69, cité par N. Al. Fauchamps, *op. cit.* (n. 35), p. 3.

²⁶ Sur les arbres fruitiers associés aux valeurs chrétiennes, voir MARÉE, I., *Coutumes et croyances liées, particulièrement en Wallonie*, Mémoire de licence en arts et sciences de la communication (inédit), Université de Liège, Année académique 1996-1997, p. 25.

²⁷ Sur la valeur sémiologique du chêne comme marqueur de limite des territoires du prince évêque de Liège, voir KOUMOTH, P. P., *Un regard sur des chênes de justice en province de Liège*, in *Ces arbres, témoins de notre histoire*, Colloque organisé par la Direction du Patrimoine de la Région Wallonne, Namur, 8 octobre 2009, textes des communications.

²⁸ Sur cet arbre abattu durant l'hiver 1977-1978, mort sur pied et alors âgé de 351 ans, voir PIRONET, L., *Les jolités de Spa. Les lutrins ou triptyques*, in *Histoire et Archéologie spadoises*, n° 69, mars 1992, p. 22 et n. 17.

²⁹ DUCHET-SUCHAUX, CHEVASSU, G., *Bestiaire et hagiographie*, in G. Duchet-Suchaux éd., *L'iconographie. Études sur les rapports entre textes et images dans l'Occident médiéval*, Cahiers du Léopard d'or 10, Paris, 2001, p. 60.

³⁰ *Ibid.*, p. 56-61.

crosse et qui bénit un loup figuré comme un monstre, en particulier par son faciès et ses pattes griffues³¹. Mieux encore, une clé de voûte de la salle capitulaire provenant de l'ancienne abbaye de Jumièges, datée du XIII^e siècle, représente même l'abbé, auréolé et muni de sa crosse, occupé à caresser un loup bête, tandis qu'un petit arbre stylisé apparaît derrière lui (fig. 7) ; la décoration d'une porte disparue de cette abbaye, mais qui est connue par une gravure du XIX^e siècle, mettait en scène un loup attaquant un âne, sans doute celui de saint Philibert³².



Figure 7 - Saint Philibert bénissant le loup bête devant son arbre de vie (d'après G. Duchet-Suchaux, op. cit. (n. 49), p. 59, fig. 6)

³¹ *Ibid.*, p. 59, fig. 6 (Musée lapidaire de Jumièges).

³² *Ibid.*, p. 58, fig. 5 et p. 57.

Si ces détails évoquent aussitôt le tympan de l'église de Spa ou le haut-relief de celle de Laroche, sous réserve de l'important laps de temps qui les sépare, il se pourrait aussi que l'atelier d'édition du calendrier bénédictin d'Augsbourg, peut-être identique à celui des gravures d'Antoine le Loup qui nous occupent ici, n'ignorait pas les similitudes frappantes qui rapprochaient les traditions relatives à saint Remacle et à saint Philibert, même s'il est nous difficile de préciser laquelle aurait influencé l'autre. Ajoutons que le culte de saint Philibert, fêté le 22 août, n'est pas attesté en Wallonie où son « profil » risquait en effet d'interférer avec celui de saint Remacle.

7 Conclusion

A l'issue de notre enquête, il apparaît que la tradition d'un Arbre de vie chrétien à la fontaine de la Sauvenière de Spa ne fait pas de doute durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, encore que sa figuration dans la gravure d'Antoine le Loup de 1762 (fig. 2 a et b) destinée aux *Nouveaux amusemens des eaux de Spa* ne soit peut-être que le fruit de l'imagination des Franciscains d'Augsbourg. Paradoxalement pourtant, c'est ce singulier souci d'exactitude hagiographique chez ces moines cultivés qui nous permet de confirmer la présence d'un Arbre de vie dans la tradition remaclienne, complémentaire de celle mise précédemment en lumière dans le retable de Stavelot. L'Arbre de vie terrestre de saint Remacle ermite apparaît ainsi comme le pendant de l'Arbre de vie céleste qu'il découvre en arrivant dans le verger du Paradis. D'une manière plus générale cependant, saint Remacle aurait localement hérité de l'Arbre de vie des ermitages primitifs, comme l'illustre bien la peinture anversoise attribuée au Maître de Broederlam. Comme le bâtiment le plus ancien du site de la Sauvenière n'était autre que la chapelle Salamanque, détruite au XVIII^e siècle, il apparaît ainsi que celle-ci aurait succédé à un ermitage, ce que confirme la taille particulièrement modeste qui était la sienne.

Par ailleurs, les images analysées ici contribuent à sortir certains arbres qui y figurent du simple rôle décoratif dans lequel on aurait trop hâtivement tendance à les confiner, tout au plus comme « arbres remarquables », comme c'est trop souvent le cas dans l'examen des sources iconographiques. Ainsi, la présence ancienne d'un arbre ou d'un arbuste comme marqueur de la présence d'une source nous paraît devoir être envisagée, en particulier dans la région de pouhons que nous avons envisagée ici.

Pierre P. Koumoth



CEUFS				
	947/1			
	947/2 947/3			
947/1	Nid contenant 6 œufs	7 50	3 00	10 × 6 1/2
947/2	Œuf	3 75	1 25	13 × 7 1/8
947/3	"	4 75	1 75	15 × 9

(Coll. Musée de la Ville d'eaux)

Des œufs de Spa !

Connaissez-vous la nomenclature de René Rener, « Peintre et Fabricant » d'articles de luxe en « Bois de Spa » intitulée *Au Roi Léopold* ?

Cette maison fondée en 1832, nous donne un éventail assez complet des objets en bois d'érable gris, blanc, noir, érable moucheté, thuya etc..., préparés pour amateurs de peintures.

Ces objets sont fabriqués dans divers ateliers de la Ville de Spa et présentés par la maison René Rener, 3 rue Royale à Spa.

Cette nomenclature ne compte pas moins de 64 pages. Vous n'imaginez pas ce que l'on a pu inventer et confectionner comme pièces curieuses.

Connaissez-vous les œufs gigognes ? Ils figurent à la page 39 sous le numéro 947/1.

Sous cette référence, je peux lire « Nid contenant 6 œufs », oui vous avez bien lu, rien que six œufs. Dimensions 10 x 6,5 au prix sans peinture de 3,00 francs et de 7,50 francs avec fleurs.

D'autres nids sont proposés avec des dimensions de 13 x 7,5 et 15 x 9.

Cette maison n'existe évidemment plus, mais en ma qualité de décorateur, restaurateur et collectionneur, j'ai le bonheur de vous faire partager mon plaisir en vous présentant des petites merveilles. Ces œufs, comme les orangettes et les tubes à messages, à aiguilles et à petits nécessaires de couture, ont, en plus d'une légère décoration, de petites dédicaces amoureuses.

Ce nid en camaïeu bleuté aux cœurs carminés du plus bel effet, se compose de quatre œufs s'emboîtant à la perfection ; j'en donne ci-après les mesures et la description. Comme pour les boîtes de la même époque, le bois employé est le hêtre.

Commençons par un nid du 18^{ème} siècle que j'ai pu acquérir il y a une trentaine d'années. Ce nid de quatre œufs, dont les intérieurs sont peints en rouge, porte de petites dédicaces amoureuses



« Mes yeux à toutes
Mon cœur à une »

« Vous seul en avez la clef »



Dim. 38 x 27 mm



Dim. 29 x 21 mm

« Une seule me blesse »

« Une seule pensée me contente »



Dim. 21 x 16 mm



Dim. 16 x 12 mm

Le plus petit des œufs est fermé, quant au plus grand il ne mesure que 38 mm.

Le second est un nid de quatre œufs de la fin du 18^{ème} siècle.

Les intérieurs sont également peints en rouge



« Mon amour s'augmente nuit et jours »



Fond blanc avec un dessin à l'encre de chine
Dim. 49 x 35 mm

« Deux cœurs ne font un paradi »



Fleurettes sur ton vieux rose
Dim. 42 x 29 mm

« Belle iris tu me ravi »



Vieux rose
Dim. 34 x 24 mm



Fleurette sur ton bleu gris
Dim. 28 x 19 mm

Comme vous pouvez vous en rendre compte, le dernier œuf pourrait en contenir un autre, au moins, d'une dimension de 21 x 13 mm et même se terminer par un second fermé de $\pm 15 \times 10$ mm.

Après avoir, je l'espère, captivé toute votre attention pendant un certain temps, je suis persuadé que les mordus du « Bois de Spa » vont consulter les mamys conservatrices !!

Je souhaite bonne chance aux chercheurs.

René Sart.

Dans un prochain numéro, j'aurai le plaisir de vous présenter une autre surprise.

Photographies des oeufs par Romain Charlier. Merci à lui pour ce travail de précision.

* *
*

Souvenirs de Jean Henrard

Lors du décès de notre président, le Dr André Henrard, nous avons écrit ici-même que nous venions de perdre la mémoire de Spa. Ce n'était qu'en partie vrai, car il nous reste heureusement son frère Jean à la mémoire tout aussi solide que celle de son aîné.

Nous avons déjà publié ses souvenirs concernant la colonie juive de Spa au XXe siècle et le travail obligatoire au champ d'aviation de la Sauvenière pendant la Seconde Guerre mondiale.

En septembre 2008, Monique Poncelet et Louis Guyot ont également publié son étude sur deux tabletiers de ses ancêtres «Les deux Antoine Hurlet, dits Henrard » et, en décembre 2009, « Jean Henrard, un Spadois qui se souvient » consacré en grande partie à l'ingénieur Michel Body, le frère de l'historien Albin Body.

Nous présentons ci-après ses souvenirs parmi les plus anciens puisqu'ils concernent les jeux qu'il a pratiqués ou vu pratiquer à Spa dans son enfance Place Verte pendant l'Entre-deux Guerres.

Albin Body avait déjà traité le sujet dans ses « Recherches sur le folklore de Spa ». Sous le chapitre « Infantines et jeux » (1899), il y faisait lui-même état des jeux et comptines de son enfance au milieu du XIXe siècle.

Nous avons ainsi, à un siècle de distance, la chance d'avoir un second témoignage sur les jeux, parfois pas si innocents que cela, comme vous allez le découvrir, des jeunes Spadois des années 20-30.

Jean Toussaint

Les jeux d'enfants de la Place Verte dans les années 1920

Les jeux des enfants de la Place Verte étaient fonction de leur lieu de vie et des autres enfants du quartier. La place comptait, il faut s'en souvenir, deux rangées de tilleuls le long des rues la ceinturant. Sur ce terre-plein, rien n'entravait leurs jeux.



(Coll. Musée de la Ville d'eaux)

Les enfants étaient nombreux et jouissaient paisiblement de cette aire de jeux laissée à leur disposition. Les jeux variaient avec les saisons et le nombre de garçons et filles.

Pour les premiers, le jeu le plus simple était de jouer aux « quatre coins » appelé aussi aux quatre arbres. Ce jeu se jouait à cinq. Quatre participants couraient d'un arbre à l'autre, le cinquième essayait d'occuper un arbre sans son gardien, le dépossédé devenait à son tour chasseur.

La Place était aussi l'endroit pour jouer à la balle à deux camps avec une balle de tennis. S'étant divisés en deux camps qui se lançaient la balle, celui ou celle qui attrapait la balle à la volée passait dans l'autre camp. Il, ou elle, était là dans le but de gêner l'autre équipe et cela jusqu'au moment où les membres d'une équipe se retrouvaient dans le camp adverse.

A la bonne saison, les billes avaient la priorité.

Il y avait des jeux pour garçons et filles. Ces dernières creusaient un pot avec leurs talons et, d'une ligne de départ, lançaient une série de billes puis essayaient de les loger dans le pot avec leur index recourbé. Celle qui logeait toutes les billes dans le pot gagnait le jeu et les billes ! Les garçons, selon des règles bien établies, creusaient, eux, une série de pots, toujours avec leurs talons, et devaient faire circuler leur bille, une bille de pierre d'environ 4 cm de diamètre, d'un pot à l'autre et cela chacun à son tour. Le premier à avoir parcouru le circuit avait la faculté, toujours avec sa bille, d'empêcher les autres de terminer le circuit. Ces brimades s'appelaient « tchûtchète » (verge des petits garçons ; figuré : petit bout³³).

Les années passant, le circuit devint « Le tour de France », circuit sinueux de deux lignes parallèles tracées dans la terre de la place. Il était long de plusieurs mètres et divisé en étapes qu'il fallait parcourir en évitant les sorties de route. C'était le temps de Caluwé et de Romain Maes, vainqueur du Tour en 1935.

Un autre jeu consistait à pousser les mises en billes qui se trouvaient dans un rond tracé sur le sol en dehors de ce cercle qui gardait celles-ci. Les joueurs disqualifiaient les autres concurrents en choquant leurs billes. Les billes que nous utilisions :

Les petites étaient en terre cuite et colorées. Nous les payions un centime chez Goffette, alors à la Place Verte³⁴. Elles valaient un, les plus grosses valaient deux, on les appelait des « bos ». Les plus grosses encore, en verre opaque marbré coûtaient 15 centimes et valaient donc 15 !



³³ Haust : *Dictionnaire liégeois*

³⁴ Par après, « Le petit bazar spadois », Place du Monument.

Il y avait les grosses billes en pierre (diamètre \pm 4 cm) que nous appelions « maye » ou « cass-maye ». Les billes avec une spirale de couleur dans du verre clair étaient appelées « tourniquets », mais elles étaient plus chères. Tous ces jeux devaient servir à augmenter notre capital en billes et ne pas devoir en acheter.

Les filles jouaient à la marelle. Dans un damier dessiné sur le sol, ce jeu consistait à pousser à cloche pied, de case en case, ce que nous appelions un palet, cela sans le laisser s'arrêter sur une ligne du tracé.



Illustration extraite du « Dictionnaire liégeois » par Jean Haust

Mais surtout, les futures demoiselles chantaient seules ou en deux groupes. Ces chansons faisaient la matière d'un jeu.

Voilà une des chansons de leur répertoire :

Qui est-ce qu'est dans la toure [sic]
 Rosa Rosa Rosa
 Qui est-ce qu'est dans la toure
 Grand chevalier
 C'est une princesse qui dore
 Rosa Rosa Rosa
 C'est une princesse qui dore Grand chevalier
 Ne pourrai-je pas la voire
 Rosa Rosa Rosa
 Ne pourrai-je pas la voire
 Grand chevalier
 Les murailles sont trop hautes
 Rosa Rosa Rosa
 Les murailles sont trop hautes
 Grand chevalier
 J'en enlèverai une pierre
 Rosa Rosa Rosa
 J'en enlèverai une pierre

Et le chevalier écartait toutes les filles.

(J'ai laissé les E, ce n'est pas une faute, mais ces E appuyés réglaient la cadence)

Le chevalier prenait une des « pierres » gardiennes et le jeu recommençait pour la suivante.

Voici un autre chant ou plutôt une comptine, accompagnant le saut à la corde « A quel âge me marierai-je ? »

Suivait alors le comptage des tours de corde, un an, deux ans, trois ans etc.

La sauteuse ratait la corde quand l'âge annoncé dépassait de peu l'âge de l'« artiste ». Suivait alors une autre question : « Avec qui me marierai-je ? »

Les noms ou plutôt les prénoms ou surnoms des personnages les plus populaires du quartier défilaient. S'y ajoutait le prénom d'un garçon de leur âge. C'est au passage de ce prénom que la danseuse ratait son saut.

Et voici une autre comptine :

Marie-Madeleine vient d'avoir quinze ans
 On n'a jamais vu un si bel enfant
 Son père et sa mère lui ont demandé
 Marie-Madeleine veux-tu te marier
 Non papa, maman, je n'me marie pas
 Ni avec un prince ni avec un roi

Les tourneuses de corde annonçaient « tambour » et la corde tournait à grande vitesse. Le chœur chantait « Prince-Roi, Prince-Roi » jusqu'au moment où la sauteuse se prenait les pieds dans la corde. Les éclats de rire fusaient selon le choix du hasard.

Voici encore une autre comptine. Deux rangs de fillettes se faisant face se tenaient par la main. En chantant, elles se rapprochaient puis s'écartaient à reculons.

La voici :

Mon Duc mon Prince mon Colonel je me mets à genoux
 Que me demandez-vous
 Une de vos gardes (bis)
 Pour abattre la tour
 Une de vos gardes (bis)
 Pour abattre la tour
 La tour prends garde (bis)
 De te laisser abattre
 La tour prends garde de te laisser abattre
 Nous n'avons garde (bis)
 De nous laisser abattre
 Nous n'avons garde (bis)
 De nous laisser abattre
 J'irai me plaindre (bis)
 Au **Du-ke** de Bourgogne,
 J'irai me plaindre au **Du-ke** de Bourgogne
 Va-t-en te plaindre (bis)
 Au **Du-ke** de Bourgogne
 Va-t-en te plaindre
 À ce vieux cornichon !

C'est ce dont je me souviens. Les fillettes disaient bien au **Du-ke** de Bourgogne sans doute par euphonie ou pour mieux rythmer leur danse

Sur la place et dans les impasses, les garçons jouaient à gendarmes et voleurs. La sélection s'effectuait au hasard par l'interrogation d'un gamin du groupe appuyé contre une façade et la tête entre les bras. Et on l'interrogeait : « Roum doudoum so lu stokè djambe du bwè n'est nin d'ohai, qu'est-ce ti lu ? »³⁵.

Et le choix était la réponse de l'interrogé à l'aveugle. La troupe des voleurs s'égaillait alors dans les cachettes les plus variées. L'aire des cachettes avait été délimitée de commun accord. Quand tous étaient cachés, un « ouh » libérait les « gendarmes » qui se lançaient à la recherche des voleurs. Parfois un voleur trompait les gabelous et avait la chance d'occuper leur QG et la partie se terminait quand tous les voleurs avaient été appréhendés.

Les garçons ne manipulaient pas d'argent, pas plus que les filles. Ils imitaient les adultes qui jouaient avec de la monnaie en la remplaçant par des cartes à jouer.



« Jeux d'enfants » par Antoine Fontaine (1830-1896) – (Coll. Musée de la Ville d'eaux)

³⁵ « Rom doudoum sur la souche, jambe de bois n'a pas d'os, qu'est-il lui ? » (voleur ou gendarme ?)

Sous les ponts de la rue de Barisart et au sentier du Freuheux, les adultes jouaient « Al dèye ». C'était une ligne droite tracée sur le sol pour qu'elle serve de but à certains jeux de pile ou face. (Haust)³⁶.

Les joueurs devaient, à partir d'une ligne tracée sur le sol, lancer une ou plusieurs pièces de monnaie au plus près d'une autre ligne tracée sur le sol également, parfois d'un trait de craie.



(Coll. privée)

Le joueur dont la pièce était la plus proche de la ligne de « but » ramassait les pièces, les rangeait en pile dans sa main, figure contre figure et valeur contre valeur. Il les jetait en l'air et avait le droit d'empocher les pièces dont le côté tête « face » était tourné vers le haut.

Le second plus près de la ligne ramassait ensuite les pièces comme le premier l'avait fait, et empochait les figures. Le troisième faisait de même, cela ainsi jusqu'au dernier s'il lui restait une pièce ou deux. C'était « djower al dèye ». L'avvers de la pièce était appelé « tchesse » et le revers « paye ».

Les gamins faisaient de même avec les cartes à jouer, figure contre figure et dos contre dos.

Il n'y avait pas de ligne, cela se jouait sur le trottoir à partir de la rigole contre le mur de façade de la maison de l'autre côté du trottoir.

Les cartes étaient des cartes défraîchies que les gamins « recyclaient ».

³⁶ Haust :Op.cit.

Les adultes, quand ils jouaient à « l'dèye », sortaient leur mètre pour départager les cas litigieux.

Un autre jeu où les garçons avaient remplacé les pièces de monnaie par des cartes à jouer était le jeu de bouchon. Le bouchon de bouteille était planté sur le sol et les mises en cartes étaient empilées sur le bouchon. Le but du jeu était de renverser par un palet en plomb cette pile de cartes en équilibre instable. Quand le bouchon était renversé, chaque propriétaire d'un palet de plomb déjà sur le sol pouvait ramasser les cartes les plus proches de son palet. Ceux-ci étaient en plomb ce qui évitait les rebondissements, ce qui serait arrivé s'ils avaient été en fer. Les moules pour faire les pièces, les « palets », étaient des couvercles de boîtes de cirage huilés. Pour s'assurer des distances, ici, les mètres sortaient toujours.

Lorsque le bouchon s'inclinait sans se coucher, c'était l'occasion de mettre un supplément de cartes ou de sous.

Les habitants de la cour Henrard avaient réalisé une dalle en béton pour y planter le bouchon. Feu Georges Wagener avait baptisé cette dalle du nom de bouchodrome lors des fêtes de la Place Verte, fin des années 1970. La dalle est encore là, mais les joueurs ont disparu.

Des contestations surgissaient lorsque le bouchon renversé n'était pas couché sur le sol ; cela faisait dire « i beut » (il boit) et c'était le moment de recharger le bouchon de quelques cartes. Le jeu du bouchon comme « lu Dèye » se jouait sous les arches du viaduc, Place de la Providence ou, par beau temps, au sentier du Freuheux et ailleurs, par exemple rue Silvela.

L'aire de jeu des enfants de la Place Verte comptait le Parc de Sept Heures et l'allée passant derrière le chalet, la colline d'Annette et Lubin, la promenade Maréchal Foch, le cimetière et la promenade des Français; la Place Royale également, mais beaucoup moins.

Malheur si nous croisions la bande du Haut-Vinâve aux environs de la crête de la colline [les actuels thermes de Spa] ou celle du Boulevard des Anglais, qui comptait des enfants plus âgés et plus nombreux que les gamins de la Place Verte. Ils détruisaient nos cabanes et déjouaient les pièges que nous avions construits.

Je vais vous raconter une aventure arrivée au groupe de la Place Verte un jour de vacances.

Après une ascension de la colline en coupant au court, c'est-à-dire en empruntant des sentiers de raccourcissement de ce chemin, nous étions arrivés au point de vue des « balustrades en fer ». Les pommes des Messieurs Duvivier dans le verger en contrebas étaient tentantes et éveillèrent notre appétit ; de là à en cueillir, il n'y avait qu'un pas. Monsieur Duvivier de l'Hôtel de Laeken nous y avait déjà invités. Ayant traversé le cimetière, nous sommes arrivés au verger de monsieur Bier, propriétaire de

l'Hôtel de Spaloumont, remplacé par le complexe de Sol Cress. Il y avait de si belles prunes que nous ne pûmes y résister. Ceci nous avait demandé peu de temps et de peine et bientôt, nous dévalions la promenade conduisant au Ru de Chawion. Il faisait chaud, l'eau était tentante et nous prîmes un bain de pieds. Nous avons alors construit un barrage. Horreur, voici un garde des Eaux et Forêts. C'était un cousin de mon père. C'était fini de jouer face à un représentant de la loi. Interrogés un par un, nos nom et adresse inscrits dans un carnet ad hoc. Il s'intéressa à un petit fusil en fer blanc. Il mira le canon pour voir si cette arme pouvait servir à quelque chose. C'était un petit fusil avec un petit bouchon et une ficelle, qui faisait « pof » lorsqu'on pressait la détente.

Deux jours plus tard, le « Représentant de la Loi » fit visite à mon père dans l'atelier pour lui raconter les faits délictueux accomplis par son second fils.

Mon père rit bien de cette visite : enfant, habitant rue de Barisart, il avait fréquenté le bois de Mambaye et barboté dans la « venne » des Pirotte, cette retenue d'eau que les garçons Pirotte avaient provoquée au croisement du chemin de Mambaye et de la rivière.

Je n'ai jamais connu de jeu de colin-maillard sur la place. Celle-ci, non fermée aurait été dangereuse pour le personnage portant le bandeau sur les yeux.

Le jeu de saute-mouton, par contre, rassemblait les garçons. Tout le monde connaît ce jeu. Un participant courbé, le tronc presque à l'horizontale, servait d'appui aux autres garçons qui sautaient les jambes écartées par-dessus son dos puis se mettaient dans la même position que le premier à quelques mètres de lui. Quand tous étaient passés, le premier courbé se redressait et à son tour remontait la file pour se repositionner comme au début. Cette chaîne pouvait parcourir ainsi de longues distances. Une variante existait, tout au moins sur la Place : le premier reprenait la position et le maître du jeu annonçait « tcherette à cou » ce qui voulait dire tombereau à benne basculante. Le premier courbé se tournait alors vers la file des sauteurs et ceux-ci calculaient pour retomber sur son postérieur et essayer de le déstabiliser. Une autre figure consistait à s'empiler sur le premier courbé. Les bustes formaient une pile et cela s'appelait « boîte à cigares ».

Autre position : le premier sauteur se mettait en place à côté du premier le tenant par la cuisse. Le second faisait de même et éventuellement le suivant jusqu'au moment où le sauteur retombait sur les échine, la file s'étant trop allongée.

* *

*

Pendant la guerre de 1914, les Allemands, en défilant, chantaient. Ils chantaient bien et, dans mon enfance, les gamins chantaient encore les pastiches des chants allemands.

Le Gloria était devenu

Qwand l'kaiser serèt crevé³⁷

Nos tchantrans po l'étérer

Gloria Gloria la Belgique

Vous n'l'aurez pas

Vous s'rez tués par les alliés

Jusqu'au dernier

Le chant *In der Heimat, in der Heimat da ist ein Wiedersehen* était devenu

Tu m'ahaye ma (bis)

Tu m'ahaye todi pu ma.³⁸

Quand j'étais enfant, la guerre 1914-1918 n'était pas encore sortie des mémoires. Presque tous les gamins avaient reçu à Saint-Nicolas un costume complet de soldat. J'avais reçu une paire de guêtres qui, trop hautes, me coupaient l'arrière du genou lorsque je marchais. Tous les garçons avaient reçu un livre de guerre illustré. Je me souviens de la page représentant le dieu germanique Thor, monstrueux, de couleur verte. Il était muni d'un énorme maillet dont il écrasait maisons, églises et civils.

Les garçons de la Place Verte en groupe jouaient sur la Colline d'Annette et Lubin (je l'ai déjà dit). Là, ils se heurtaient au-dessus de la rue Brixhe, aux gars du Haut-Vinâve. C'était la guerre de « la Racine ». « La Racine » était dans le talus tout en haut de la rue Brixhe. C'était un arbre dont les racines s'étaient dénudées suite à l'érosion.

Ces combats étaient gravés dans tous les cerveaux des jeunes et il y a eu des blessés.

Les combattants du Boulevard des Anglais étaient encore plus méchants parce que plus âgés. Aux environs du cimetière, Narcisse Lejeune, le fils du fossoyeur, traquait les gamins.

Il n'était pas question d'aller vers Spa Monopole et la Fagne Raquet. Les gens du Thier Bacon et les enfants du garde-barrière Krins n'admettaient personne sur leur campagne environnante.

Les combats n'étaient pas anodins et les blessures par jets de pierre n'étaient pas rares.

Une génération plus tôt, les garçons nés en 1900, la génération antérieure à la mienne, avaient des jeux bien différents. Rig Desonay, devenu célèbre plus tard, était leur chef de file et déjà original dans ses jeux. Mes deux oncles faisaient partie de son groupe : piller les nids d'oiseaux pour faire collection d'œufs et de nids était monnaie courante et Rig sortait parfois son bras d'un nid d'écureuil, l'occupant du nid pendu à sa main.

³⁷ *Quand le Kaiser sera crevé, nous chanterons pour l'enterrer*

³⁸ *Tu me plais mal. Tu me plais toujours plus mal.*

Ils récoltaient les nids de bourdons, les logeaient dans une caisse à cigares avec un trou et planche d'envol. Plusieurs garçons avaient des nids et ils organisaient, ou tentaient de le faire, des concours de vitesse pour voir lesquels étaient les plus rapides à rentrer au nid. Ils « couraient » les maltons (bourdons) comme les colombophiles « couraient » les pigeons pour les faire « constater » au local de la société. C'était avant d'avoir des horloges pour constater l'heure de la rentrée au pigeonier.

Nous-mêmes avions des jeux dangereux, par exemple faire des arcs, non pas avec un bâton de noisetier, mais avec des baleines de parapluie bien plus résistantes et élastiques.

Nous fabriquions des lance-pierres que nous avons baptisés des frondes. Ce jeu dangereux était, avec l'habitude, d'une grande précision.

Les patins à roulettes en fer imposaient de s'en servir des Petits Jeux à la statue du Maréchal Foch ou encore sur la Place de la Gare, les deux seuls endroits macadamisés de la ville, pavée pour le reste.

La Place Verte que nous avons connue comptait presque autant de commerces que de maisons. Il y avait une ferme : la ferme Minet. Il y avait dans les commerces quatre ou cinq bouchers. Les artisans, logés dans les cours, ont en partie survécu. Ils étaient garnisseurs, plombiers, maréchaux-ferrants, carrossiers, serruriers. Il en reste quelques-uns.

Dans les cours se logeaient des ouvriers qui, le jour finissant, discutaient des dernières nouvelles sportives.

Des groupes se formaient par exemple au coin du Polonais (M. Goldstein) ou au « Turf club », c'est-à-dire au coin de la rue David et de la rue Royale ou encore rue Servais.

La place devint le parking des cars hollandais qui faisaient visiter l'Ardenne à des touristes d'un jour. Nous y avons vu des cars baptisés « de Lelie », « de Schone Rupel », « de Blauwe vogel » et j'en oublie beaucoup. La multiplication des autos fit que la place devint un parking permanent, donc plus de jeux d'enfants !

Les anciens combattants de la guerre 1914-1918 obtinrent la garde du parking payant.

Après cela, des indépendants prirent leur place. Ces « bénévoles », dès la fin de leurs prestations, rentraient chez eux ou au bistrot confiant leur marche à leur vélo. L'évolution fut la même au parking des Bains et du Jardin des Roses, l'actuelle Place du Monument.

La Place Verte, qui était un poumon de la ville, une plaine de jeux, est devenue un parking sans plaisir. Heureusement, on y a laissé, après bien des combats, une rangée d'arbres.

D'autres jeux se délocalisaient. La cour de l'école communale de garçons dans son entièreté voyait les garçons jouer au jeu de barre: deux camps qui se regardaient et qui essayaient de pénétrer dans le camp de l'autre.

Dans les cours d'école, une paire de garçons se tenant par la main essayait d'intercepter une autre qui prenait place dans la paire en libérant un des deux compères. Ce jeu s'appelait le « gayou » ?

Un jeu de course se tenait autour d'un des pavillons de la Galerie Léopold II. Ce jeu consistait à tourner en courant autour du bâtiment derrière un garçon. Dans les recoins du bâtiment, les participants du groupe se cachaient pour surprendre le meneur de jeu qui passait outre sans les voir sinon le « cache » reprenait sa place.

Les garnements de Spa et leurs souffre-douleur

A proximité des écoles, il y avait deux marchands de « chiques » (bonbons). L'un était tenu par l'épouse Ansay, au coin de la Place des écoles et de la rue Cockerill. Le second était chez Quinet au coin de la rue des Ecomines et de la rue des Capucins.

Les gamins étaient sans pitié et entamaient la chanson

« Quinet Bourdon marchand d'bonbons

Bourdon Quinet marchand de quinquets

Tu m'as vendu trop cher

Je l'dirai à ma mère ».

Ils ne manquaient pas d'écraser des boules puantes dans le magasin.

Les enfants achetaient les accessoires de « farces et attrapes » dans le magasin voisin de la maison Quinet, dans la rue des Ecomines. Dodogne, c'était son nom, vendait toute sorte de cahiers, gommes etc, mais il avait aussi la réputation de vendre des capotes anglaises, comme on disait alors, et était un usurier. Il dépannait, paraît-il, les joueurs malchanceux au Casino, cela à des taux usuraires. Il prêtait aussi sur gage aux mêmes conditions.

Les gamins faisaient aussi des conduites « chahutantes » en suivant les deux frères Coulin. Un des deux était aveugle. Son frère le conduisait en rue. Sur les trottoirs, ils étaient suivis d'une bande de gamins qui beuglaient : « Coulin Dambourg nana », une série de surnoms qu'ils répétaient sans cesse. L'aveugle brandissait sa canne et les menaçait des pires représailles, qu'il était incapable d'exécuter, et, le voyant crier ainsi, les gamins en riaient !

Une femme muette habitait les escaliers du Thier, rue Collin Leloup. Agée, cette pauvre femme essayait de chasser et de poursuivre les gamins. Comme elle n'avait jamais appris le langage par signes et par gestes, elle poussait des cris et gesticulait, ce qui amusait ces garnements. Elle était vêtue de blouses et de jupes à l'ancienne, et coiffée d'un chapeau à baradas. C'était sa tenue, la tenue des anciennes générations. Je n'ai jamais su son nom, mais dans le fond de ma mémoire, il y a « Urbain », sans garantie.

Animation : La Naissance de la Gravure

A l'occasion de notre nouvelle exposition temporaire, *De l'estampe à la BD*, le graveur, Michel Barzin, nous a donné l'idée de contacter le Centre Européen de la Gravure à La Louvière. Nous espérons le prêt d'une mallette pédagogique sur la gravure.

La réponse fut négative, mais l'idée les a séduit et les responsables ont décidé de créer, pour nous, un outil pédagogique.

Trois mois plus tard, nous allions chercher cette mallette, à moi d'en révéler le contenu.

Cette mallette pédagogique se compose de 3 boîtes correspondant à 3 apprentissages différents.

- La 1^{ère} boîte invite les enfants à découvrir la naissance de la gravure sous forme de conte, d'images, d'outils et de support.

- La 2^{ème}, purement technique, présente une matrice gravée, il s'agit du "Loup et le Petit Chaperon rouge". A l'aide du fusain, je montre aux enfants, comment "salir" la matrice, puis, comment presser la feuille blanche avec une cuillère, pour ensuite faire apparaître l'impression.

- La 3^{ème} boîte leur fait découvrir, à nouveau sous forme de conte, comment imprimer les différentes couleurs d'un même dessin. La différence est énorme entre cette technique ancestrale et nos imprimantes actuelles !

Le conte tient les enfants en haleine. Les images, les outils et les matrices leur apportent le visuel indispensable pour comprendre la technique de gravure, assez compliquée en soi.



Cette animation est destinée aux enfants de 9 à 12 ans, mais, comme chaque fois, j'essaye de m'adapter aux différents publics. J'ai tenté une première expérience avec un groupe d'adultes en formation, ils ont trouvé cette mallette extraordinaire ! Cet outil fut réalisé, entièrement manuellement, par une jeune employée du Centre européen de la Gravure, Magdalena Ciborowska.

Déjà 6 groupes d'enfants ont participé à ce projet.

Par l'intermédiaire de sondages, j'ai demandé aux enseignants leur avis sur cette mallette, sur l'animation en elle-même et les réponses ont été très positives, ils étaient ravis et les enfants aussi !



Nous allons donc réitérer l'expérience au mois de septembre et d'octobre et, à nouveau, louer cette mallette pédagogique au Centre de la Gravure.

Ce partenariat a été très positif, autant pour notre musée que pour le Centre de la Gravure. En quelque sorte, nous avons servi de cobayes et ce fut très enrichissant pour nos deux institutions.

En appoint à cette animation, je me suis rendue à l'Académie des Arts et des Métiers à Spa, auprès d'Alberto Guidolin, afin d'apprendre "sommairement" la technique de la gravure sur bois afin de pouvoir organiser une animation plus spécifique.

Bois, outils, encre, petite presse, tout le matériel est prêt pour accueillir des groupes scolaires, et nous l'espérons, organiser une visite plus complète, en complément de l'animation :

"La Naissance de la Gravure"

Cependant, le plus dur reste à faire, convaincre les enseignants de venir au musée découvrir toutes nos richesses et ces animations. Comme chaque fois, je compte sur vous pour diffuser ces informations et en parler autour de vous.

Annick Jean

Spa dans le 9^{ème} Art Complément

Si, dans l'article paru dans *Histoire et Archéologie spadoise* du mois de juin de cette année, j'ai rappelé que Jean Graton avait déjà eu des liens iconographiques avec Spa avant de s'y inviter via son héros Michel Vaillant, j'ai par contre omis de signaler que François Walthéry avait des rapports privilégiés avec l'aviation spadoise. Un an avant que Natacha et Walter, ses héros, n'évoluent sur le site de l'aérodrome de Spa – la Sauvenière, il a illustré la première page de couverture de la revue *Vol* (bulletin bimestriel de l'Aéro-Para Club de Spa du 1^{er} décembre 1971) à l'occasion de son premier anniversaire. On retrouve encore une fois ses mêmes héros pour un événement aéronautique spadois : l'affiche du Grand meeting international aérien et automobile du 9 août 1987. Cette dernière affiche est cosignée par Laudec qui lui aussi est mentionné dans le précédent article puisqu'il a réalisé un épisode de *Gil Jourdan* ayant pour cadre notre ville d'eaux.

Marc Joseph



Dans les œuvres exposées actuellement au musée à l'occasion de l'exposition *De l'estampe à la BD*, on trouve celles de plusieurs dessinateurs de presse : Kroll, Péji et Serdu. Ce dernier nous a fait le plaisir d'une visite. Outre un commentaire illustré dans notre livre d'or, il nous a fait parvenir le dessin que nous reproduisons ci-dessous.



Lors des Journées du Patrimoine et en complément à notre exposition temporaire *De l'estampe à la BD*, nous vous invitons à suivre une conférence de Monsieur Michel Barzin, graveur professionnel. Cette présentation a pour but de nous faire comprendre ces techniques très spécifiques qui ont donné naissance à l'image actuelle. Exceptionnellement, cette conférence aura lieu au cœur de l'exposition, **le samedi 11 septembre à 20H00.**

Le sort des plus démunis à Spa à la Belle Epoque

La Conférence de Saint-Vincent de Paul (1888–1893)

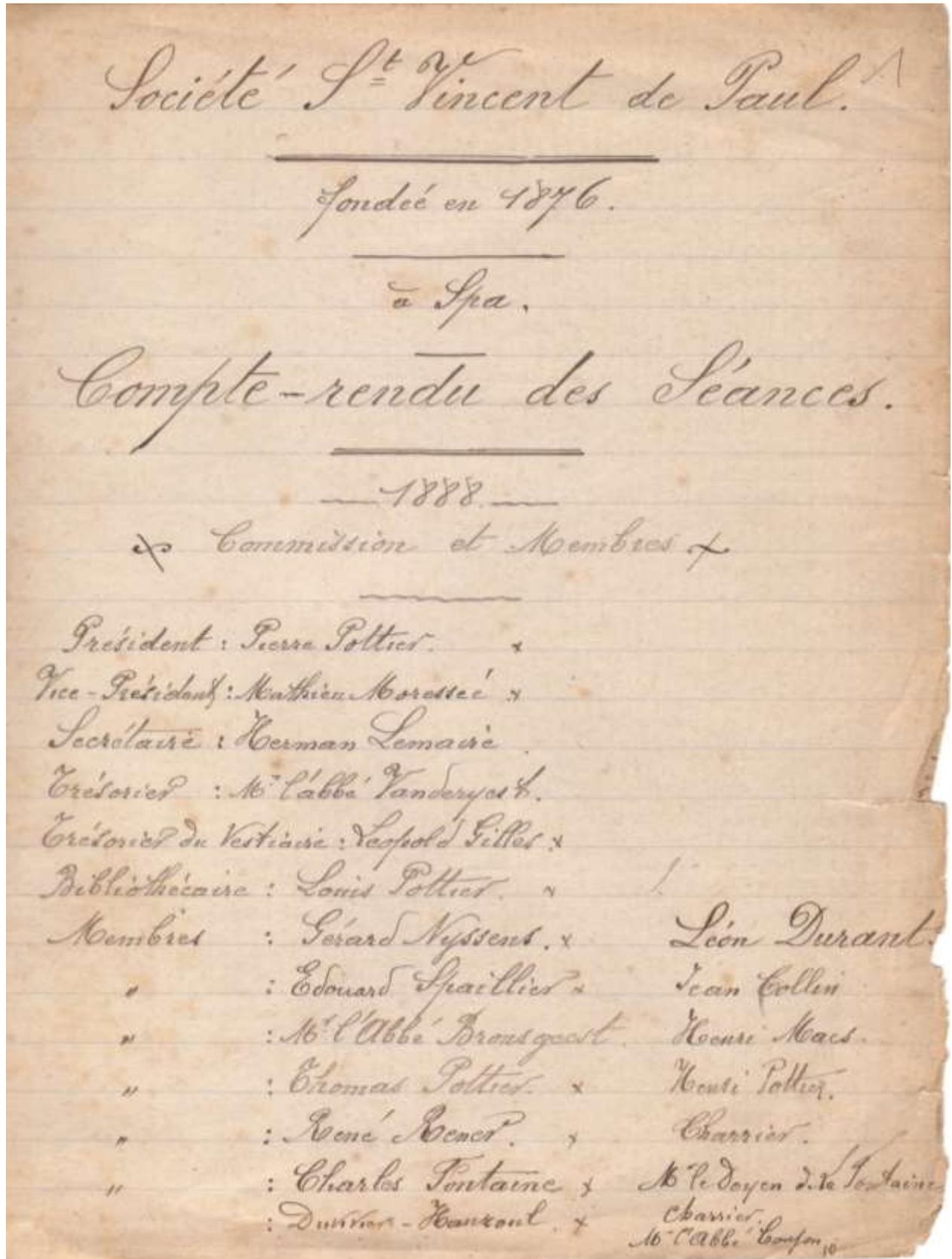
Avant de commencer cet article sur la Conférence de Saint-Vincent de Paul à Spa au 19^e siècle, il est important de préciser que la Société est toujours bien vivante dans la paroisse et qu'elle est une association caritative des plus actives de la région. Basée sur la solidarité et la défense des plus faibles, elle semble fort éloignée de ce qu'elle était voici 120 ans. En 1890, il s'agissait aussi de secourir les plus démunis, mais par une charité à la fois condescendante et paternaliste, dont le but était surtout d'empêcher que ne s'éloignent de la religion et de la morale chrétiennes des fidèles souvent à la dérive. On sera sans doute choqué de découvrir à quelles conditions le secours était soumis et pour quelles raisons, souvent d'ordre religieux, il pouvait être retiré, mais ne perdons jamais de vue que, un siècle à peine après la fin de l'Ancien Régime, l'époque ne ressemblait guère à la nôtre. La lutte était particulièrement féroce entre l'Eglise, déjà menacée, et les anticléricaux toujours plus agressifs.

Précisons aussi ce que dans la Société on appelle une « Conférence ». Il s'agit d'une cellule de base locale, c'est-à-dire d'une équipe de laïcs, hommes et femmes de tous âges et de toutes conditions travaillant dans l'esprit de saint Vincent et d'Ozanam à l'échelon d'un quartier, d'une paroisse, d'une commune. Ils s'engagent à lutter contre toutes les formes de souffrance et à aider les plus pauvres à vaincre leur misère par des actions concrètes auprès des pouvoirs publics, par des dépannages et des secours en espèces. Le but de la Conférence est donc de servir avec autant de générosité que de discernement

Mon intérêt pour la Société est dû au hasard. Voici quelques semaines, une dame de La Reid m'a donné un vieux cahier retrouvé dans ses archives familiales et intitulé « *Conférence de Saint-Vincent de Paul Spa* ». En réalité, il s'agit des comptes rendus des séances hebdomadaires de la société caritative de 1888 à 1893. Tout de suite, en le parcourant, j'ai été interpellé par certains paragraphes qui m'ont semblé refléter parfaitement une époque ainsi que certaines caractéristiques de la religion catholique de la fin du 19^e siècle. C'est pourquoi, pour en savoir plus, j'en ai examiné le contenu avec la plus grande attention.

Description

C'est un cahier format écolier de 141 pages à couverture brune, toilée. Sur la première de couverture, on peut lire, imprimée la mention « Cahier Classique », écrits à l'encre le titre « Conférence de St Vincent de Paul » et en plus gros caractères « SPA ». Les feuilles sont lignées et couvertes d'une fine écriture à l'encre noire. Une autre écriture, de caractère plus ancien, apparaît entre le 3 novembre et le 16 décembre 1891.



Je tiens à signaler que j'ai conservé, par respect du document, l'orthographe et la syntaxe originales de tous les passages cités dans cet article.

Contenu

Je ne reproduirai pas in extenso tout son contenu, mais j'essayerai d'en faire apparaître la substance, l'esprit avec lequel cette société caritative a fonctionné durant les 5 ans de comptes rendus notés dans ce cahier.

La première page, « commission et membres », énumère tous les membres du comité : président, vice-président, secrétaire, trésorier, trésorier du vestiaire (?), bibliothécaire ainsi que les 15 membres ordinaires. Remarquons que la Société est masculine, pas une seule femme ne figure dans ses membres.

La deuxième page dresse la liste de 73 familles patronnées (aidées) en 1888, disposée en 6 colonnes sous la tutelle d'un « patron », c'est-à-dire d'un membre de la société. Cette liste sera mise à jour tous les ans, en début ou en fin d'année.

Viennent ensuite les comptes rendus des séances. Celles-ci sont datées et les personnes présentes notées. Ensuite sont numérotés, les points à l'ordre du jour.

La première séance, datée du 16 janvier 1888, semble avoir été brève, seulement deux points ont été examinés. Le ton est laconique, mais révélateur des objectifs de la société :

1° Mr. Brongest a reçu par l'intermédiaire de Mr. l'Abbé Gaston Renier une somme de 20 frs, qu'une personne de Stavelot lui a remise pour la Bibliothèque.

2° La famille T. C.³⁹, cour Calipso sera visitée par H. Lemaire.

Pas de signature sous le compte rendu, mais une étrange formule que je reproduis ici : Q C.7.20.Q V.1.05. au début du cahier, puis Q.C 7.30.Q.B.225.65 à partir du 20 janvier 1888. C'est en fait le montant des différentes quêtes C pour Conférence, V pour vestiaire ? (Il y a un poste de trésorier du vestiaire) et B pour bibliothèque. Chaque compte rendu s'achèvera de façon similaire.

6° Les visites hebdomadaires vont recommencer cette semaine, vu la rigueur du temps et à la prochaine séance la liste générale de pationis sera dressée avec les noms des visiteurs. J. C. 1889 B 2.79.

(séance du 2 décembre 1889)

On devine que n'entrera pas dans la bibliothèque de la société n'importe quel ouvrage, que son but sera sans doute moins l'élévation culturelle des nécessiteux que leur édification morale et religieuse.

³⁹ Les noms des familles patronnées ont été, ici, volontairement remplacés par des initiales.

A. Les circonstances du secours

L'assistance aux pauvres ne sera pas attribuée à l'aveugle, mais fera l'objet d'une enquête après la visite à domicile d'un ou de deux membres de la société.

Voici les principales circonstances pour lesquelles l'aide est accordée :

a. Maladie

1° Mrs L. Pottier et Lemaire proposent la famille M. de Creppe, 5 enfants, la mère est malade, qui demande quelque chose pour la 1^{ère} communion de son enfant. 10 frs sont accordés. (séance du 31 mars 1890)

Ici, nous voyons d'emblée que le motif religieux invoqué, la communion de l'enfant, facilite l'obtention de l'aide.

b. Invalidité

1° La famille B., rue Geronstère, seront l'objet d'une enquête faites par Mrs Gilles et Lemaire, il paraîtrait que ces gens ont perdu deux vaches, que le père a le bras cassé et la mère âgée malade. (séance du 12 mars 1888)

c. Accouchement

4° La femme M.-D. en couches demande 1 bon de viande (adopté) (séance du 24 février 1890)

d. Grand âge

M. P. Pottier demande si la femme P. de Nivezé n'est pas secourue. Mr. Vanderryste répond qu'actuellement elle ne l'est plus. M. P. Pottier demande s'il ne serait pas possible de la faire entrer à l'hospice. Elle est âgée de plus de 60 ans ; elle a une pension mensuelle de 11 frs. Mr le Doyen prie M. P. Pottier de faire une demande en règle et de la lui adresser. (séance du 7 juillet 1889)

e. Décès du chef de famille :

2° La famille A. C. dont le chef est mort, il y a peu de temps, demande à être secourue pour un certain temps ; ce sera Mr. Brongest qui donnera ce secours. (séance du 27 février 1888)

f. Abandon par le chef de famille

2° *La femme D. dont le mari est à l'ouvrage à Stavelot, il paraît qu'il ne renvoie nul secours à sa femme et à ses 6 enfants est recommandée par Mr. le Doyen, cette famille sera donc secourue par H. Lemaire.* (séance du ... décembre 1888)

g. Misère avérée

1° *Mr Morissée recommande la femme H. qui est dans la misère ; son mari fait ce qu'il peut pour vivre ; cette pauvre femme de son côté fait son possible. Mr Louis Potier est chargé de prendre des renseignements.* (séance du 30 septembre 1888)

h. Famille nombreuse

2° *Une demande de secours en argent est adressée par l'épouse J.-D., il y a 6 enfants. Mr le Président qui visite cette famille propose de prier Mr le Doyen de donner ce secours s'il a quelque argent destiné à cet effet.* (séance du 11 novembre 1889)

i. Besoins essentiels à satisfaire

La demande pour des sabots est récurrente. Elle revient à de nombreuses reprises dans le cahier.

4° *La famille T. a besoin de sabots ainsi que la femme D., T., ainsi que pour l'enfant H.* (séance du 12 mars 1888)

La viande ou le pain, sous forme de bons, est souvent accordée aux nécessiteux.

3° *Un bon de viande sera donné à l'épouse N. D. en couches actuellement et 1 de pain.*

7° *Un bon de pain sera donné à la femme C. demeurant chez J. C. par L. Pottier.* (séance du 4 février 1889)

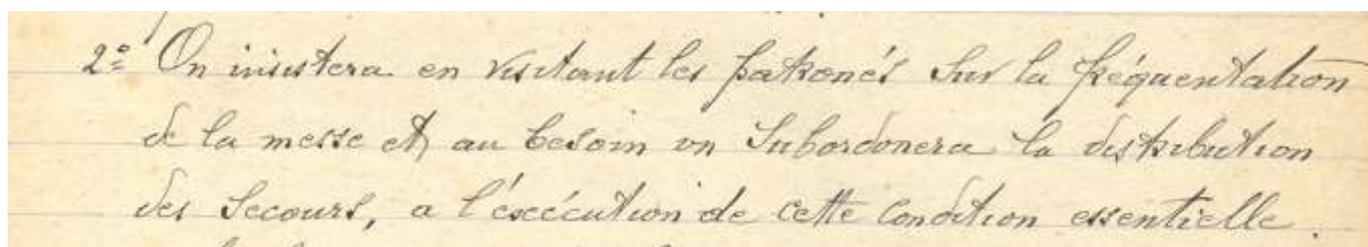
Le chauffage est aussi un problème aigu pour les pauvres. C'est pourquoi la société recourt assez fréquemment à la distribution de charbon.

Mr le Président, sur proposition de Mr le Doyen, fera venir un wagon de 10.000 kg de houille qui sera distribué comme d'habitude. (séance du 4 février 1889)

B. Les conditions du secours

Très vite, dès les premières pages, le ton est donné. L'aide est soumise à des conditions très strictes.

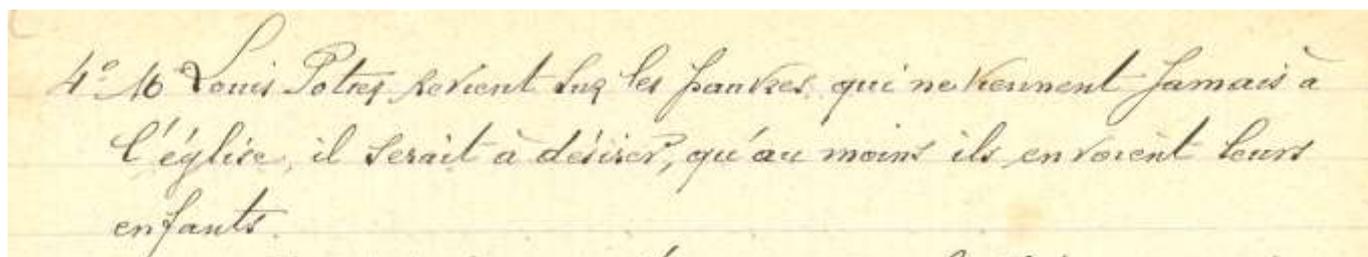
1. Etre catholique pratiquant



2° On insistera en visitant les patronés sur la fréquentation de la messe et au besoin on subordonera la distribution des secours, à l'exécution de cette condition essentielle.

2° On insistera en visitant les patronés sur la fréquentation de la messe et au besoin on subordonera la distribution des secours à l'exécution de cette condition essentielle.

3° La famille M.-D. sera supprimée de la liste parce qu'elle refuse de se rendre à la Messe du Dimanche. (séance du 23 janvier 1888)



4° Louis Potes, seroit sur les pauvres, qui ne viennent jamais à l'église, il seroit à désirer, qu'au moins ils envoient leurs enfants.

(séance du 27 janvier 1890)

Cette position intransigeante sera confirmée par la suite. Les pauvres doivent se soumettre ou s'exposer à ne plus être secourus.

9° Les pauvres que l'on invite à bien remplir leurs devoirs religieux, assistance à la messe, assistance au catéchisme pour les enfants et qui, après plusieurs avis, résistent aux exhortations sont biffés des listes des conférences. (séance du 1^{er} avril 1889)

La fréquentation du catéchisme, indispensable pour préparer la communion, sera surveillée avec la plus grande attention.

6° On veillera à ce que l'enfant L. fréquente le cathéchisme pour la 1^{ère} communion, il a plus de 12 ans.
(séance du 12 mars 1888)

Pourtant, à contre courant des opinions de l'époque, le fait d'être protestant n'empêche pas nécessairement d'être aidé. Peut-être voit-on ici l'opportunité d'une conversion possible.

5° P. D. est protestant il a demandé et sera secouru par Mr Pierre Pottier. (séance du 16 février 1891)

Les grandes fêtes religieuses sont l'occasion d'apporter une aide généralisée aux démunis. Le but est, bien sûr, de rappeler la vocation chrétienne de la Conférence, mais surtout d'inciter le petit peuple à bien remplir ses devoirs religieux.

1° Une distribution générale a lieu pendant la Semaine Sainte actuelle à tous nos patronnés pour les engager vivement à faire tous leurs Pâques, la Semaine prochaine la même distribution aura lieu dans le même but. (séance du 22 mars 1891)

L'incitation peut devenir injonction et faire dépendre le secours de la bonne exécution du devoir religieux.

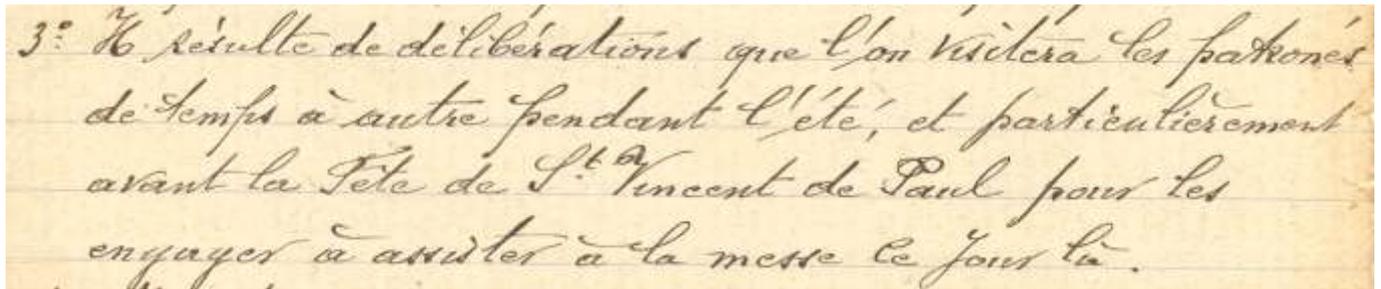
6° Mr le Doyen nous dit qu'à Liège une dame charitable fixe le jour à ses pauvres pour la communion pascale. On pourrait essayer de ce système. Avant Pâques il y aura visite générale et distribution à ce sujet le Dimanche Lundi ou Mardi apres Pâques. (séance du 22 février 1892)

La fête de saint Vincent de Paul se doit d'être un grand moment de charité, à condition que la Conférence ne l'oublie pas !

2° A la dernière séance on a oublié que la fête de St Vincent de Paul arrivait cette semaine, on a omis par conséquent la communion générale et la distribution générale que l'on devait faire ce jour-là. (séance du ... juillet 1888)

Il semblerait que les secours n'étaient pas souvent accordés en été, exception faite pour la Saint-Vincent de Paul.

2° *On visitera les familles patronées de temps à autre même pendant la saison d'été pour entretenir les relations et leur faire toujours le bien moral sans pour cela donner des secours sauf le jour de la fête de Saint-Vincent de Paul où l'on pourrait faire une distribution extraordinaire.* (séance du 16 avril 1888)



3° *Il résulte de délibérations que l'on visitera les patronés de temps à autre pendant l'été, et particulièrement avant la fête de S^t Vincent de Paul pour les engager à assister à la messe ce jour là.*

(séance du 1^{er} avril 1889)

Les enfants ne sont pas oubliés à la Saint-Nicolas, mais la Conférence n'est pas unanime quant à l'opportunité d'une telle dépense. En 1889, les membres ont voté et les partisans de la fête l'ont emporté par 7 voix contre 3, à condition qu'une collecte spécifique soit organisée pour financer les dons.

2° *Tous les membres iront avertir les familles que la distribution aura lieu le vendredi 5 décembre à 2 heures ½ au domicile de Mr Duvivier-Hauzoul, on ne donne qu'aux enfants de 9 ans et au dessous, il y a 154 St Nicolas à faire.* (séance du 2 décembre 1889)

Les orphelins occupent une place à part dans les préoccupations de la Conférence, surtout quand ceux-ci doivent faire leur communion.

3° *Il s'agit de la première Communion, Mr Spailier et L. Pottier voudraient voir donner ce dernier pour un orphelin de Creppe. Le principe de donner pour la 1^{ère} Communion est rejeté ; 2 secours spéciaux de 10 frs chacun seront donnés par L Pottier pour l'orphelin M. de Creppe et Spailier pour le petit M. qui demeure chez S.* (séance du 10 avril 1892)

2° *Mr Spailier demande un surcroît de secours pour la première Communion d'un orphelin chez S. ; 10 frs avait déjà été accordé ; il est accordé un subside supplémentaire également de 10 frs.* (séance du 16 mai 1892)

Il faut renforcer une foi toujours vacillante dans les couches les plus défavorisées de la population. Pour cela, il faut recourir à un prosélytisme appuyé que ne renieraient pas les Témoins de Jéhovah.

2° Sur proposition de Mr Lemaire, le Comité de la bibliothèque achètera 25 « Apologiste de la Religion » qui seront envoyés « pro deo » à certaines personnes dont la foi peut avoir besoin d'être affermie. (séance du 28 décembre 1891)

Un moment religieux exceptionnel peut aussi donner lieu à des secours exceptionnels, sans jamais oublier de les transformer en un fait de propagande en faveur de l'Eglise.

3° A l'occasion du Jubilé de S. S. Léon XIII on distribuera des bons de pomme de terre et on remettra aux familles un portrait du Saint-Père. (séance du 6 mars 1893)

La propagande religieuse ne vise pas que les démunis, mais la population spadoise tout entière à qui la Conférence prétend rappeler ses devoirs religieux.

5° Les petites brochures « Il faut faire ses Pâques » on en fera venir 1000 exemplaires à 5 frs que l'on distribuera sous les portes. (séance du 22 février 1892)

2. Avoir une moralité irréprochable

Il n'est bien sûr pas tolérable d'accepter l'ivrognerie si courante dans la classe ouvrière du 19^e siècle ou la mauvaise conduite. Ce sont des raisons majeures d'exclusion.

1° Mr R. Renner s'informe si l'on secoure V. D. qui a 6 enfants, ce sont mari et femme des ivrognes. Mr Bronsgeest qui les visite leur a adressé, à ce sujet, une verte sermon, mais il a continué à les voir à cause d'un enfant qui vient au catéchisme. Ces secours cessent naturellement. (séance du 7 avril 1889)

1° Mr. Nyssens présente P., qui a été expulsé ou est sorti de l'Hospice, les secours ne seront pas donnés à cause de l'inconduite de cet individu. (séance du 30 janvier 188)

La notion de moralité est très étroite. Nos bons catholiques se méfient du plaisir, même s'il n'est qu'un moment de détente dans une pauvre vie.

2° *La femme R. va danser chez Duvivier (à examiner).* (séance du 25 janvier 1892)

La revente des bons d'achat n'est pas non plus acceptée, car elle favorise l'achat de boissons alcoolisées.

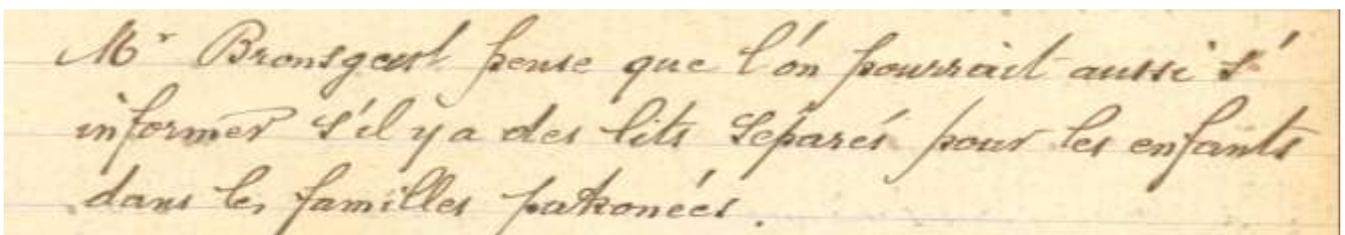
1° *Mr Jean Collin apprend à la Conf. Que la femme D.-X. revend ses bons, la femme se soûle.* (séance du 10 février 1890)

Le concubinage, pourtant péché mortel (ne disait-on pas que c'était vivre dans le péché), n'est pas sanctionné brutalement. Au contraire, les efforts de la société, avant de couper les secours, tendront toujours à favoriser le mariage entre les deux concubinaires grâce à un apport financier. Pour cette grave entorse à la morale catholique, on est étonné de voir la patience avec laquelle la société traite le sujet. Sans doute les sociétaires se rendaient-ils compte que les frais occasionnés par un mariage étaient souvent le principal obstacle qui empêchait les nécessiteux de régulariser leur situation. À en juger par la place occupée dans les comptes rendus, il s'agissait en tout cas d'une préoccupation majeure.

2° *Il y a une affaire de concubinage à arranger, il s'agit d'un nommé P. D., auprès duquel, jadis des démarches, qui n'ont pas abouti, ont déjà été faites. Mr Pierre Pottier est chargé de faire une nouvelle tentative pour changer cet état de chose.* (séance du 17 décembre 1888)

1° *Pour arriver à faire marier D. P. et sa concubine, Mr Potier leur a offert d'habiller le mari et la femme ; Mr le Doyen conseille de demander aux dames de charité de vouloir bien se charger des vêtements de la femme. La Conférence pourrait procurer à l'homme un vêtement ordinaire ; Une somme de 25 frs est votée à cet effet, Mr le Président dira à Mr Kinet, tailleur en lui demandant de faire à D. un costume de ce prix.* (séance du 7 janvier 1889)

La promiscuité est un grand danger pour la moralité. Les sociétaires ont bien compris que des enfants déjà grands et de sexes différents ne pouvaient pas dormir dans le même lit. Pour résoudre ce délicat problème, à plusieurs reprises, il est conseillé d'introduire dans les maisons des « banacofes ». Ce mot désigne un coffre allongé, où l'on mettait un matelas et qui la nuit, servait de couchette surtout pour enfant ; le jour, on le glissait sous un lit, ou bien, refermé et mis contre le mur, il pouvait servir de banc⁴⁰.



M. Bronsgeot pense que l'on pourrait aussi s'informer s'il y a des lits séparés pour les enfants dans les familles patronées.

(séance du 26 novembre 1888)

⁴⁰ Dictionnaire liégeois par Jean Haust

6° *Mr L. Pottier a entendu Mr Burnotte promettre à une famille que la Conférence donnerait un petit secours pour la construction d'un bandacof en bois ; du coût de 5 frs dit Mr L. Pottier. Il est décidé que les 5 frs seront donnés pour obvier aux situations peu morales résultant du manque de lits. (séance du 10 février 1889)*

Le danger est parfois très clairement exprimé.

3° *Mr Bronsgeest fait observer qu'il arrive souvent que des enfants déjà grands et de sexes différents couchent souvent dans le même, il demande à Mr Pottier Pierre qui est aussi membre du Bureau de bienfaisance s'il n'y aurait pas moyen de s'entendre pour faire cesser cet état de chose peu moral ; on pourrait arriver à leur procurer des lits peu coûteux. On pourrait demander, pour cette œuvre de moralisation le concours des dames de charité. (séance du 28 janvier 1889)*

Le carnaval, cette fête païenne, est très mal perçu, car il est l'occasion de tant de débordements que la morale catholique réproouve. Il ne faudrait pas que les secours accordés par la Conférence ne soient utilisés pour faire la fête et se vautrer dans la débauche. Pour éviter cela, la société préfère prévenir que guérir et adopte une position assez intransigeante.

1° *Mr le Trésorier prévient la Conférence que la caisse est fort épuisée, il est vrai que l'on donne 150 bons par semaine, en conséquence il est d'abord décidé que l'on ne donnera guère de secours pendant la semaine du carnaval, si ce n'est à quelques familles vraiment méritantes. Mr Louis Potier propose de les visiter à sec, pour voir si parmi les secourus, on ne pourra découvrir quelques délits carnavalesques. Adopté. (séance du 17 février 1890)*

La mendicité, considérée comme dégradante quand elle s'exerce au grand jour, alors qu'elle n'est que le résultat de la misère, n'est pas une condition suffisante pour secourir ceux qui la pratiquent.

7° *A Theux et Pepinster, les pauvres qui mendient ostensiblement et habituellement ne sont pas reçus comme patronés de la Conf. Aucune décision n'est prise à ce sujet. (séance du 1^{er} avril 1889)*

3. Etre vraiment dans le besoin

Les critères ne sont définis que par les sociétaires eux-mêmes. Ils sont partiels, parfois exempts de toute charité. Il est vrai que les indigents ne manquent pas et que les ressources de l'œuvre ne sont pas inépuisables. Il faut donc parfois recourir à des arbitrages douloureux.

Ainsi la Société n'intervient qu'en dernier recours, en vérité quand toute la famille s'est montrée déficiente.

6° Pour la famille P. la Conférence considérant que la parenté des orphelins est à même d'aider les enfants il est décidé que l'on attendra avant de donner des secours. (séance du 23 janvier 1888)

Lorsque des enfants travaillent ou sont en âge de travailler, la famille sort en principe du dénuement et n'a plus droit à l'aide accordée.

1° Mr Bronsgeest propose de ne plus donner de secours à P. L. pendant l'été, ses enfants grandissent, son fils gagne assez bien au camionnage, on reprendra les visites au commencement de l'hiver. (séance du 9 septembre 1888)

Ne pas avoir à charge une famille nombreuse peut aussi devenir un critère d'exclusion.

1° La vieille femme V. qui n'a qu'une fille déjà âgée elle-même, a demandé des secours, refusée jusqu'à nouvel ordre. (séance du 26 novembre 1888)

Ne pas avoir de travail quand on est jeune et en bonne santé est considéré comme de la paresse. Dans ce cas, toute demande de secours est impitoyablement rejetée.

13° La demande de secours d'E. de la Havette est rejetée ; le fils est un solide gaillard qui n'a pas pàrait-il grande disposition au travail. (séance du 25 février 1889)

Mais quand le chef de famille travaille, le secours ne sera donné qu'exceptionnellement. En cas de famille très nombreuse par exemple.

Mr Louis Pottier a pris des renseignements sur la famille H. ; son vrai nom est D. Contrairement à ce qui a été dit précédemment, cette famille peut encore se passer de secours d'autant plus qu'il faudrait secourir d'autres familles si l'on commençait à donner à celle-ci, d'ailleurs le mari est occupé actuellement à Stavelot. (séance du 7 octobre 1888)

Un revenu jugé suffisant fait perdre le secours, mais on remarquera que nos sociétaires sont assez nuancés à ce sujet et qu'ils ne prennent une décision définitive qu'après un examen attentif de la question. Le cas d'un village n'est pas celui d'un autre et la situation des pauvres peut fortement varier d'une saison à l'autre.

8° A Theux s'il est prouvé qu'un revenu journalier de 0, 50 centimes par personne existe dans une famille, cette famille n'est point secourue, location déduite naturellement. Cette manière de faire a du bon, mais il faut remarquer qu'à Theux et Pepinster, il y a de l'ouvrage toute l'année, le salaire est à peu près régulier c'est ce qui permet d'établir cette base d'appréciation. A Spa, il en est autrement, en été nos pauvres ne demandent rien ou rarement, la saison leur permet de se tirer d'affaire, en hiver par contre tout travail cesse et dès lors les salaires sont forts variables, toutefois il est à souhaiter que l'on fasse des efforts pour connaître, autant que possible le revenu dont peuvent jouir nos patronés. (séance du 1^{er} avril 1889)

La sortie de la misère, laissée à l'appréciation de la Conférence, est aussi un critère d'exclusion. Exercer deux professions, par exemple, permet de supposer un revenu suffisant pour échapper à l'indigence.

2° La demande de sabots de D. est rejetée, il est seul et possède 2 professions, il peut donc se suffire. (séance du 17 décembre 1889)

Trop de fierté, opposée à un secours ostensible et condescendant, n'est pas toléré. Le pauvre n'a pas droit à une certaine discrétion. Dès qu'il est aidé, c'est au vu et au su de tous.

4° La Vve X. R. Sylvela qui n'aime pas qu'on lui porte les bons à domicile, ne recevra pas, dans ces conditions, de secours. (séance du 14 janvier 1889)

On peut aussi, mais c'est assez confusément exprimé, ne pas bénéficier de l'aide parce qu'on habite en dehors de la ville. Il semblerait alors que ce serait parce que l'ouvrage ne manque pas dans les villages avoisinants.

5° *Me L. H. demande pour sa fille Mme P. M., 4 enfants habitant Creppe un secours extraordinaire en argent. On engage les personnes. Le secours n'est pas accordé ces personnes habitant hors ville.* (séance du 28 janvier 1889)

Certains, soit qu'ils ne soient plus dans le besoin, soit que l'aide condescendante les humilie, arrêtent d'eux-mêmes le secours de la Société.

1° *F.-D. et J. J. S. ont remerciés la Conférence et disent ne plus avoir besoin de secours.* (séance du 21 janvier 1889)

C. La Bibliothèque

Dès la création de la Conférence, la bibliothèque semble avoir été une préoccupation majeure. Son but n'était sans doute pas l'éducation des masses populaires, mais plutôt la mise à la disposition de l'Eglise catholique spadoise d'un outil de propagande religieuse dont la cible n'était que très secondairement les plus démunis. Il est vrai que pour la plupart, ceux-ci, à cette époque, ne savaient ni lire ni écrire. Il s'agissait donc de créer une bibliothèque, sans doute opposée à la bibliothèque communale, dont la mission était de sélectionner les lectures à travers le filtre de l'Index. Ce souci de prosélytisme révèle donc la vraie nature de la Conférence. Par le secours aux pauvres, la charité, l'une des trois vertus théologiques, est affichée publiquement. Quant à la foi et l'espérance, elles seront nourries par l'éducation religieuse, les bonnes lectures et la pratique régulière (et surveillée) de la religion. Malgré le vent nouveau qui souffle sur l'Eglise depuis l'avènement du pape Léon XIII, la laïcisation de la société fait peur aux catholiques bien pensants qui sentent confusément le besoin de s'armer pour défendre leur religion vacillante.

L'une des premières préoccupations de la conférence spadoise sera donc d'ouvrir une bibliothèque publique. Dans le premier rapport de séance dont nous disposons, il n'est presque question que de la bibliothèque qui sera bientôt ouverte.

2° *Pour commencer à mettre la bibliothèque en circulation la conférence dispose d'un millier⁴¹ de volumes. La conférence controlera chaque année l'état de la bibliothèque à deux époques de l'année le 15 mai et le 1^{er} octobre.* (séance du 13 janvier 1888)

⁴¹ Dans son *Etude historique sur l'évolution de la lecture publique à Spa* (1950), Georges Spailier signale que la bibliothèque communale dispose de 6.000 ouvrages en 1889 (N.D.L.R.)

2° Pour commencer à mettre la Bibliothèque en circulation la conférence dispose d'un millier de volumes. La conférence contrôlera chaque année l'état de la bibliothèque à deux époques de l'année. Le 15 Mai et le 1^{er} Octobre.

Les dons sont évidemment les bienvenus et signalés dans les comptes rendus.

Séance du 16 Janvier 1888.
 Présents : M^{rs} le Doyen, Vandergest, Brongeest, L. Gilles,
 L. Pottier, Spaillier et Lemarié.
 1° M^r Brongeest a reçu par l'intermédiaire de M^r l'Abbé Gaston Renet une somme de 20 frs, qu'une personne de Harelot lui a remise pour la Bibliothèque.

Monsieur Louis Pottier a donné 22 volumes à la Bibliothèque. Des remerciements sont votés au généreux donateur. (séance du 13 janvier 1888)

Très vite, la bibliothèque connaît un succès appréciable, sans doute comme tout ce qui est nouveau.

2° La Bibliothèque est très fréquentée et le succès semble couronner les efforts et le zèle de MMrs les Bibliothécaires. (séance du 5 mars 1888)

Le succès rend indispensable l'enrichissement de la collection qui, sans de nouveaux ouvrages, cesserait d'être attractive.

1° La Bibliothèque obtient un vrai succès, à ce jour le nombre des lecteurs est de 240 environ, il est à souhaiter que les livres deviennent plus nombreux pour donner une extension plus considérable à cette œuvre. (séance du 16 avril 1888)

On peut se faire une idée assez nette du contenu des ouvrages offerts au public. Quelques petites remarques en disent long sur la réalité d'une censure implacable.

3° Mr Vigneront propose d'acheter des livres quand il se fait des ventes, on brûle les mauvais et l'on peut en avoir de bons à prix réduit. (séance du 15 juillet 1888)

On ne se contente donc pas d'acheter de « bons » livres, on achète aussi des « mauvais » pour les détruire afin, je suppose, qu'ils ne puissent plus corrompre personne.

Même si la bibliothèque offre un peu de tout, nous voyons très clairement sur quels ouvrages l'accent est mis.

1° Mr Burnotte propose d'acheter de nouveaux livres pour la Bibliothèque, surtout des romans et des vies de Saints, livres de voyages, ouvrages scientifiques etc. Pour les vies de Saints qui sont assez demandés Mr Nyssens se renseignera à un prochain voyage qu'il doit faire à Liège sur les volumes qui conviendraient le mieux pour nos lecteurs. (séance du 12 novembre 1888)

Par la suite, les séances n'évoqueront presque plus la bibliothèque, sauf pour signaler des commandes ou pour voter des subsides. Mais par certaines actions spéciales, la bibliothèque révélera de façon claire sa volonté de prosélytisme. (Voir plus haut la séance du 28 décembre 1891).

Marc Lamboray

* *

*

Qui a vu le loup?

L'exposition se déroulera à l'Escale, rue de la Station, 80 à Esneux
du 27 novembre 2010 au 15 janvier 2011.

Activités prévues:

Conférences

Laetitia Becker, le 27/11, Salle l'Amirauté, avenue Laboulle à Tilff

Marc Woillard le 11/12 à l'Escale Esneux

Marc Lamboray et Thibault Geurts le 18/12 à l'Escale Esneux

Concert

Pierre et le loup le 19/12 au château de Tilff